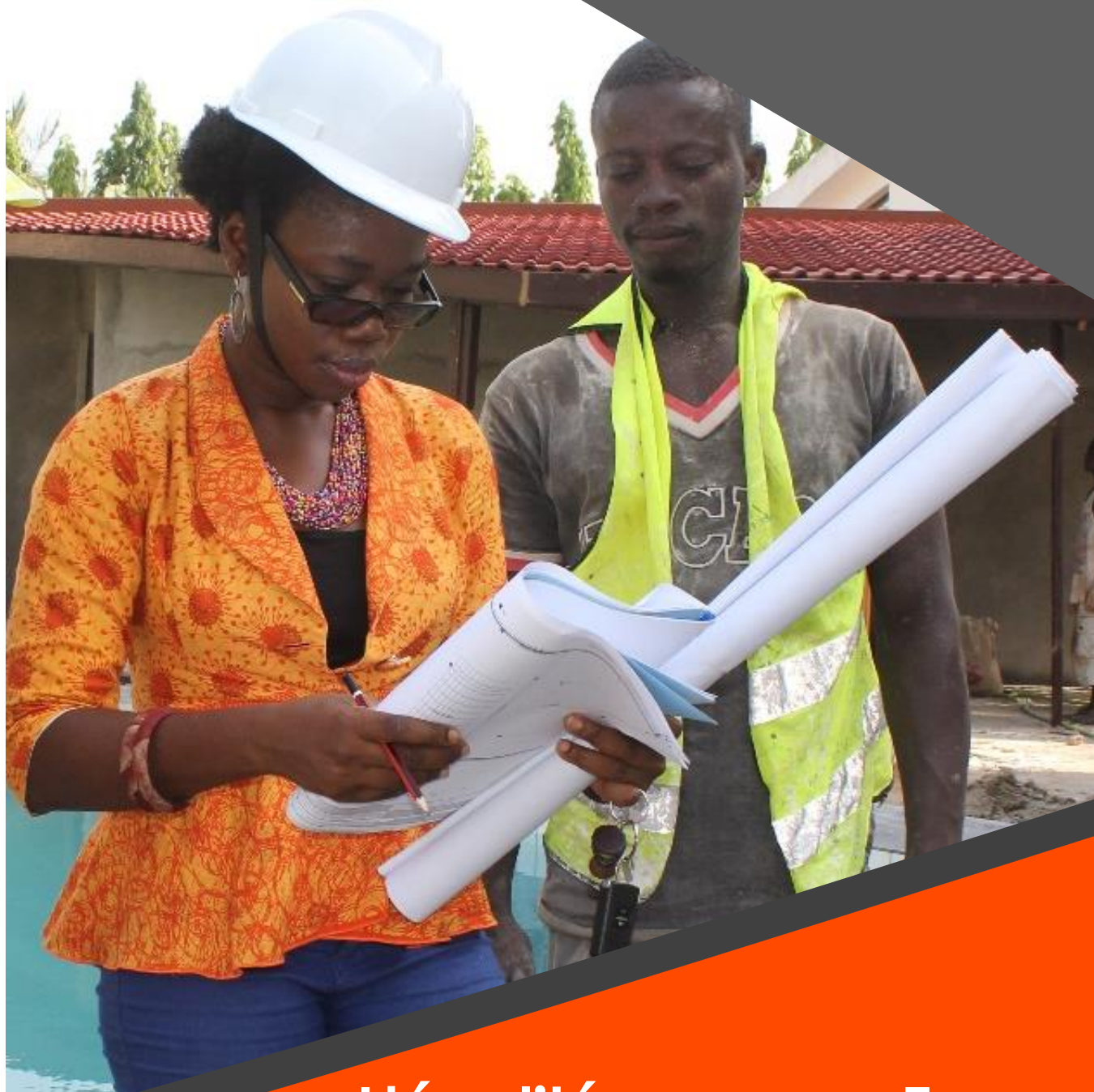


AFRO



AFROBAROMÈTRE
DONNER UNE VOIX AU PEUPLE



L'égalité genre au Togo: Progrès et points sombres

Par Hervé Akinocho

Synthèse de Politique No. 53, Afrobaromètre | Janvier 2019

Introduction

Le Togo a modernisé ces dernières années plusieurs de ces textes de lois et pris plusieurs initiatives pour la promotion de l'égalité genre dans le pays. Ces avancées vont de l'adoption d'un nouveau code pénal plus égalitaire (Journal Officiel, 2015), d'un code nouveau foncier balayant l'ambivalence des textes coutumiers et modernes qui pénalisaient les femmes, d'une stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement à la révision de la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) (Xinhua, 2012 ; Ouro-Aissah, 2010; Kuvo, 2017; Korolakina, 2016).

Ce nouvel arsenal juridique avec l'appui des associations et les partenaires au développement a permis de faire reculer certaines des plus graves violences faites aux femmes telle que l'excision (Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées, 2008; Dagban-Zonvide, 2013; 27avril.com, 2014; Réaux, 2018; Enquête Démographique et de Santé III, 2015). Des avancées sont également obtenues dans les domaines de l'éducation des filles et de l'accès des femmes à l'emploi (Enquête Démographique et de Santé III, 2015). Mais dans d'autres domaines les gaps ont du mal à être comblés, notamment au niveau de l'accès des femmes en politique (Isbell & Akinocho, 2018), l'accès au foncier, et la persistance des violences physiques et sexuelles ainsi que les mariages précoces (Enquête Démographique et de Santé III, 2015).

Les données du dernier sondage Afrobaromètre viennent confirmer les progrès obtenus au Togo sur le front de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes sur de nombreuses dimensions. Ils mettent cependant également la lumière sur certaines dimensions de cette égalité entre sexes où les chiffres sont préoccupants. Ainsi, les cas de discriminations basées sur le sexe existent toujours, et le taux d'acceptation des violences physiques envers les femmes reste problématique.

De plus, fort est de constater que malgré les bonnes dispositions des Togolais sur la majorité des indicateurs liés aux questions du genre et des droits de la femme, les avancées ont encore du mal à se traduire dans le quotidien de ces dernières. Elles sont, par exemple, encore sous-représentées en politique. Au niveau du Parlement, la situation bien qu'ayant connu une amélioration sur la même période, n'est pas des plus reluisante. En effet, sur les trois dernières législatures, la représentation des femmes au sein de parlementaires est passée de 7% en 2002 à 11% en 2007 et à 19% en 2013 (Assemblée Nationale, 2015; Kuvo, 2017). Le pouvoir exécutif ne fait pas mieux car l'équipe gouvernementale actuelle compte 21% de femmes (IZF.net, 2018a).

Au-delà de la représentation dans le monde politique, l'accès à la propriété foncière et surtout en matière de succession demeure un grand défi. En effet, par le passé, le droit coutumier cohabitait avec le droit moderne au Togo. Or, dans de nombreuses traditions, la femme bien qu'étant un acteur très actif dans l'exploitation des terres, la commercialisation des produits agricoles, et leurs transformations, elles n'avaient pas droit d'hériter de la terre. Depuis quelques années, le gouvernement a lancé le processus de réformes dans le secteur qui a débouché sur le Forum National du Foncier au Togo un avant-projet, et ce dernier a été adopté en juin 2018 par l'Assemblée Nationale (Togo Officiel, 2018; Isbell & Akinocho, 2018). Des organisations non-gouvernementales soutenues par les partenaires techniques et financiers essaient de diffuser ces nouveaux textes afin de réduire le fossé entre les sexes au niveau de l'accès à la terre (Isbell & Akinocho, 2018).

Ce papier essaiera de confronter les données d'Afrobaromètre avec d'autres sources afin de permettre de juger aussi bien les normes actuelles auxquelles les Togolais adhèrent, mais aussi au-delà de ces normes la réalité du terrain sur ces questions de genre.

Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public envers la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes dans les pays d'Afrique. Sept rounds d'enquêtes ont été conduits dans jusqu'à 37 pays entre 1999 et 2018. Afrobaromètre réalise des

entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux.

L'équipe d'Afrobaromètre au Togo, conduite par le Center for Research and Opinion Polls (CROP), s'est entretenue avec 1.200 adultes togolais en novembre 2017. Un échantillon de cette taille produit des résultats d'ordre national avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment menées au Togo en 2012 et 2014.

Résultats clés

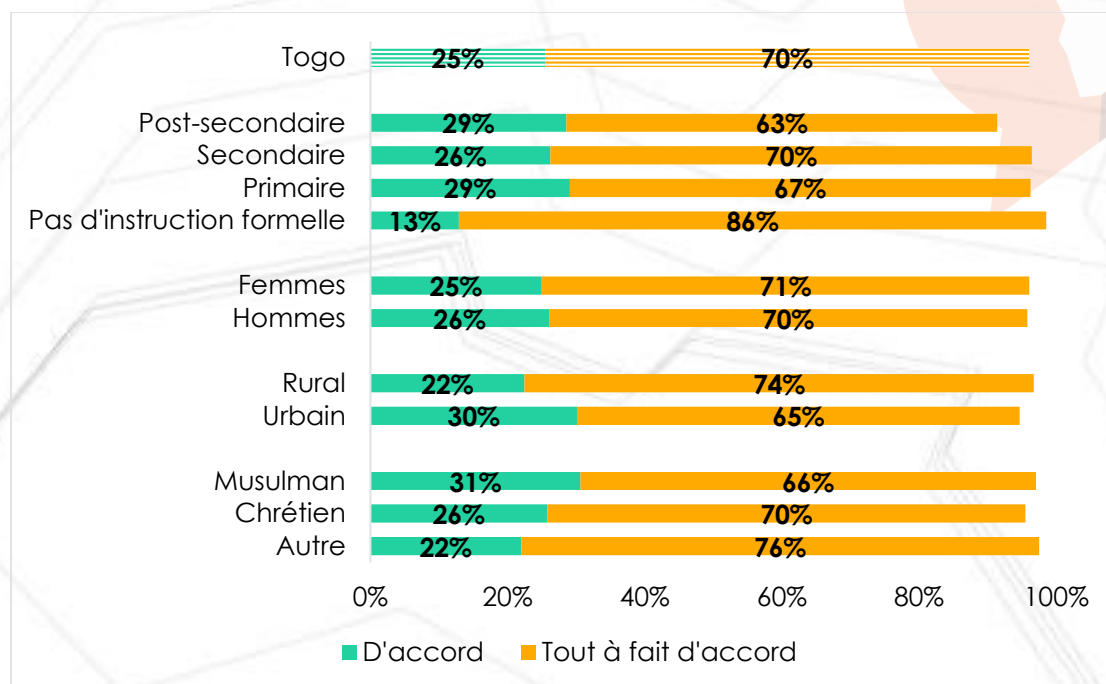
- Les Togolais dans leur quasi-unanimité (96%) trouvent que les garçons et les filles ont les mêmes chances d'aller à l'école. Il faut noter que les personnes du niveau post-secondaire sont les plus sceptiques (91%) par rapport à cette égalité d'accès à l'école des deux sexes. Cette aspiration semble également se traduire dans les faits.
- Une forte majorité (90%) des Togolais affirment que les femmes et les hommes ont aujourd'hui les mêmes chances d'avoir un emploi rémunéré. Mais une personne sur trois (32%) sont pour une discrimination favorisant les hommes lorsque l'emploi se fait rare.
- Plus de huit Togolais sur 10 (82%) sont favorables à ce que les femmes aient les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier. Le chemin reste encore bien long pour que cela soit effectif dans la vie de tous les jours.
- Les Togolais sont très conservateurs en ce qui concerne les valeurs traditionnelles familiales. Près de deux Togolais sur trois (65%) trouvent qu'en général une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale quant à sa gestion et à l'encadrement des enfants. Le Togo est parmi les plus conservateurs des 34 pays enquêtés.
- Les Togolais, à 84%, continuent à être parmi les leaders en matière d'éligibilité des femmes à des postes politiques aussi bien que les hommes, en comparaison aux 33 autres pays africains enquêtés en 2016/2018. Malheureusement, la réalité du terrain est bien loin de ces aspirations.
- Plus d'un Togolais sur trois (36%) légitiment l'utilisation qu'un homme batte sa femme, et près de la moitié des hommes togolais sont d'accord avec ce fait. De plus, cette légitimation qu'un homme batte sa femme est soutenue par trois femmes sur 10 (29%). Elle se traduit malheureusement au quotidien par des actes bien réels de violences physiques et sexuelles.

L'égalité d'accès à l'école: Presqu'un acquis

La plupart des Togolais (96%) sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que les filles et les garçons ont aujourd'hui les mêmes chances d'aller à l'école. Cette quasi-unanimité ne dépend pas du niveau de l'éducation, de la zone de résidence, du sexe, ou de la religion du répondant (Figure 1).

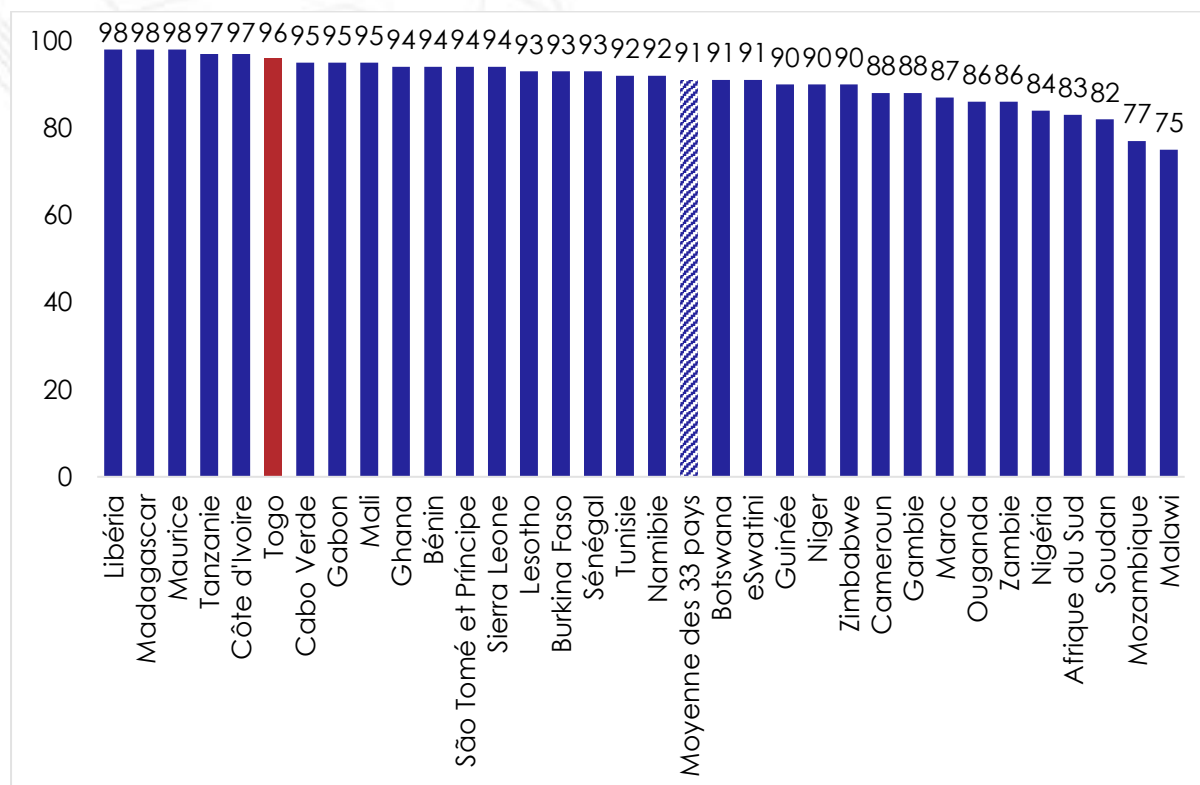
De plus, parmi les 33 pays africains dont nous disposons des données, le Togo est dans le peloton de tête avec les pays comme le Libéria (98%), Madagascar (98%), Maurice (98%), la Côte d'Ivoire (97%), et la Tanzanie (97%) (Figure 2). A contrario, les Malawites (75%) et les Mozambicains (77%) sont les moins à penser que les garçons et les filles ont les mêmes chances d'accès à l'école dans leur pays.

Figure 1: L'égal accès à l'école des deux sexes | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer: Les filles et garçons ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances d'aller à l'école?

Figure 2: L'égal accès à l'école des deux sexes (%) | 33 pays | 2016/2018



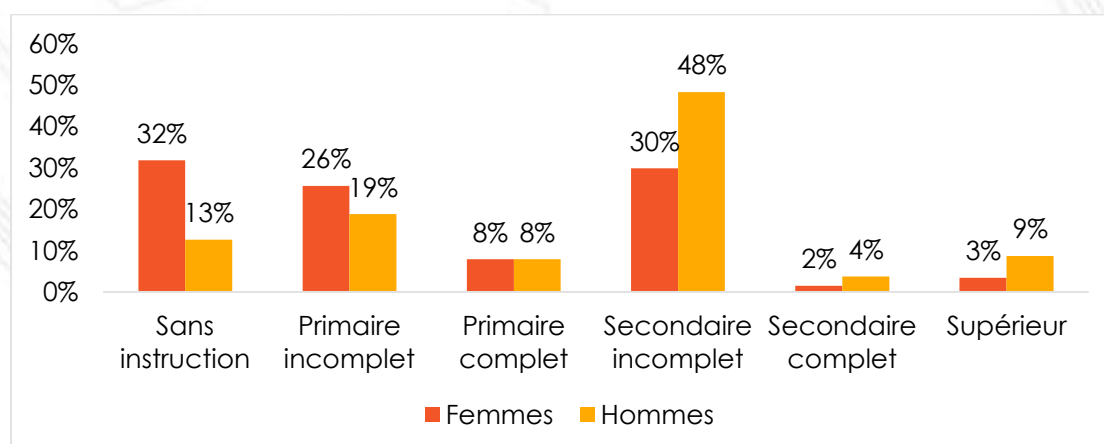
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer: Les filles et garçons ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances d'aller à l'école? (NB: Cette question n'a pas été posée au Kenya.)

Face à ces très bonnes aspirations des Togolais concernant l'égal accès des filles à l'école, la Troisième Enquête Démographique de Santé 2013-2014 au Togo (EDST) (2015) nous permet de les comparer à l'état des choses. Ainsi concernant le niveau d'instruction deux importants constats se dégagent de cette comparaison. Le premier montre que les femmes ont en général un niveau d'instruction plus bas que les hommes (Figure 3). Ainsi, il y a plus de femmes que d'hommes sans instructions (32% contre 13%) ou avec un niveau primaire inachevé (26% contre 19%). Une fois passée le primaire complété, où les deux sexes ont des performances équivalentes, les hommes en proportion sont les mieux représentés pour tous les niveaux supérieurs avec respectivement 18, 2, et 5 de points de plus pour les niveaux secondaire inachevé, secondaire achevé, et universitaire.

Le second constat est que plus les personnes sont jeunes, plus le gap concernant leur nombre médian d'années d'étude complétées diminue (Figure 4). Ainsi, pour les plus âgés (45 à 49 ans) le gap est de 5,5 années d'étude complétées. Il diminue progressivement jusqu'à une année d'étude pour les 15 à 19 ans. Si nous faisons l'hypothèse que cette tendance se poursuit dans le temps, en effet, nous serions très proche des déclarations des Togolais quant à l'égal chance d'accès des femmes et des hommes à l'éducation.

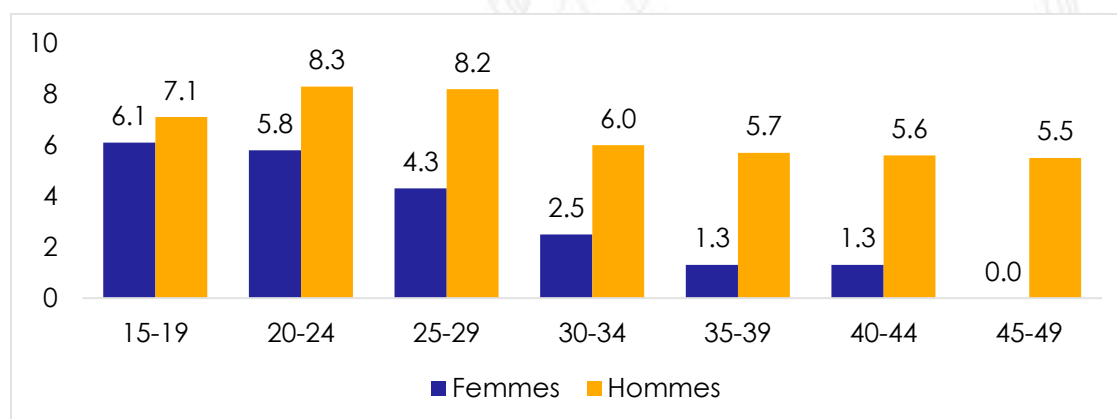
Ainsi, la réalité de l'égalité d'accès des filles à l'école est à portée de main si les efforts entrepris pour combler ce gap continuent et que la situation continue également à évoluer au même rythme dans la même direction.

Figure 3: Proportion d'individus ayant atteint un niveau d'instruction donnée
| par sexe | Togo | EDST 2013/2014



Question posée aux répondants: Quel est le niveau d'études que vous avez atteint? (EDST 2013/2014)

Figure 4: Nombre médian d'années d'étude complétées | par groupe d'âge et par sexe | Togo | EDST 2013/2014



Question posée aux répondants: Quel est l'année/la classe la plus élevée que vous avez achevée à ce niveau? (EDST 2013/2014)

L'égalité d'accès à l'emploi: En principe, mais pas inconditionnellement

Les populations togolaises pensent à une forte majorité (90%) que les femmes et les hommes ont aujourd'hui dans le pays les mêmes chances d'avoir un emploi rémunéré. Cette perception ne dépend pas des variables socio-démographiques que nous avons utilisé, à savoir le sexe, le milieu de résidence, la religion, et le niveau d'éducation (Figure 5).

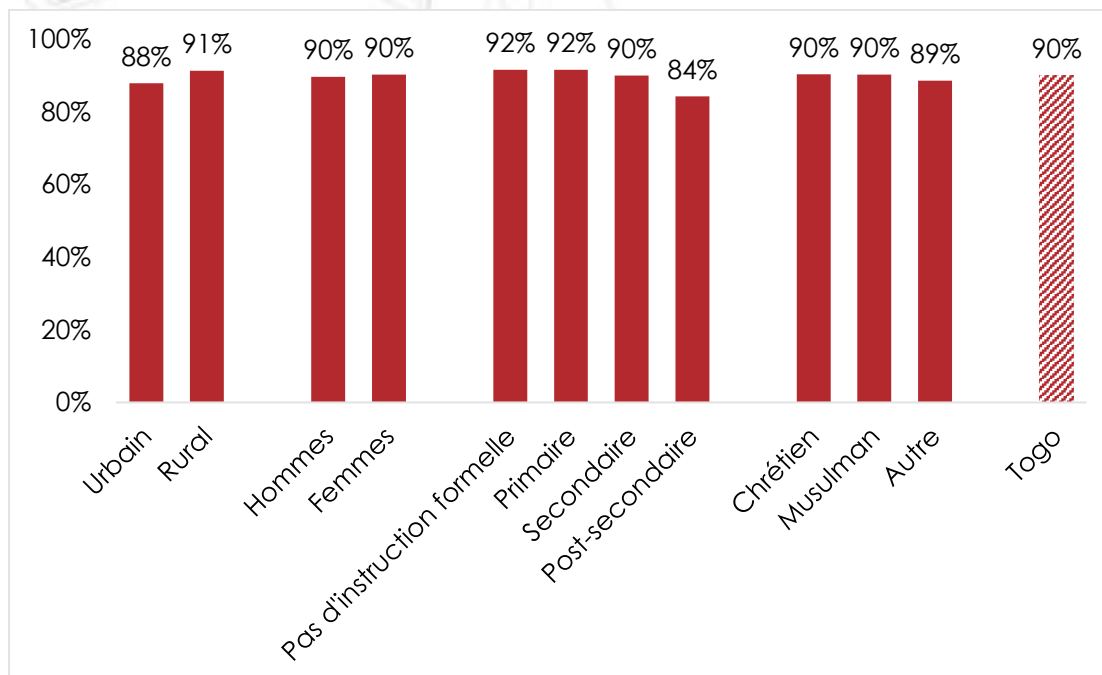
Dans les mêmes proportions (90%), les Togolais affirment que les hommes et les femmes ont les mêmes chances de gagner un revenu. Si cette position n'est pas le fait du sexe ni de la religion, il est intéressant de voir que les personnes ayant une éducation post-secondaire (85%) sont les plus sceptiques quant à cette égalité de chance homme-femme à obtenir un revenu (Figure 6).

Sur ces deux indicateurs, le Togo fait mieux que la moyenne des 34 pays enquêtés sur la période 2016/2018, qui est de 83% pour chacun.

Au-delà de l'égal accès perçu des citoyens à un emploi rémunéré ou encore à un revenu de façon général, la question s'est posée de savoir si ce soutien est inconditionnel. Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient-ils plus avoir droit à un emploi que les femmes? Au Togo, près d'une personne sur trois (32%) sont pour une telle discrimination basée sur le genre, contre deux personnes sur trois (65%) qui s'y opposent. Bien que la proportion de femmes (25%) acceptant cette discrimination soit non-négligeable, elle reste bien en dessous de celle des hommes (39%). Les personnes ayant un niveau d'éducation post-secondaire (24%) l'acceptent également moins que les autres. L'âge et le milieu de résidence n'impactent pas l'avis des Togolais sur cette question (Figure 7).

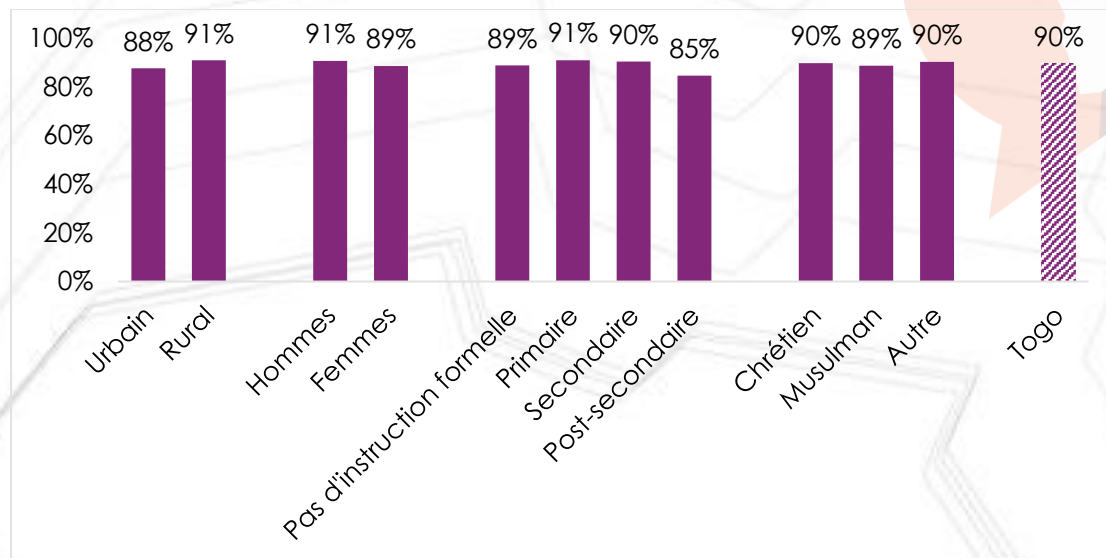
Parmi les 34 pays de cette 7^{ème} édition d'Afrobaromètre, le Togo fait partie des pays rejetant le plus la discrimination des femmes par rapport aux hommes lorsque l'emploi devient rare. Le Cabo Verde (25%), le Botswana (27%), et le Malawi (29%) sont les seuls pays faisant mieux que le Togo (32%). Le Niger et Madagascar avec respectivement 60% et 57% de citoyens en faveur de cette discrimination ont le plus mauvais score des 34 pays (Figure 8).

Figure 5: Egale chance d'obtenir un emploi rémunéré | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



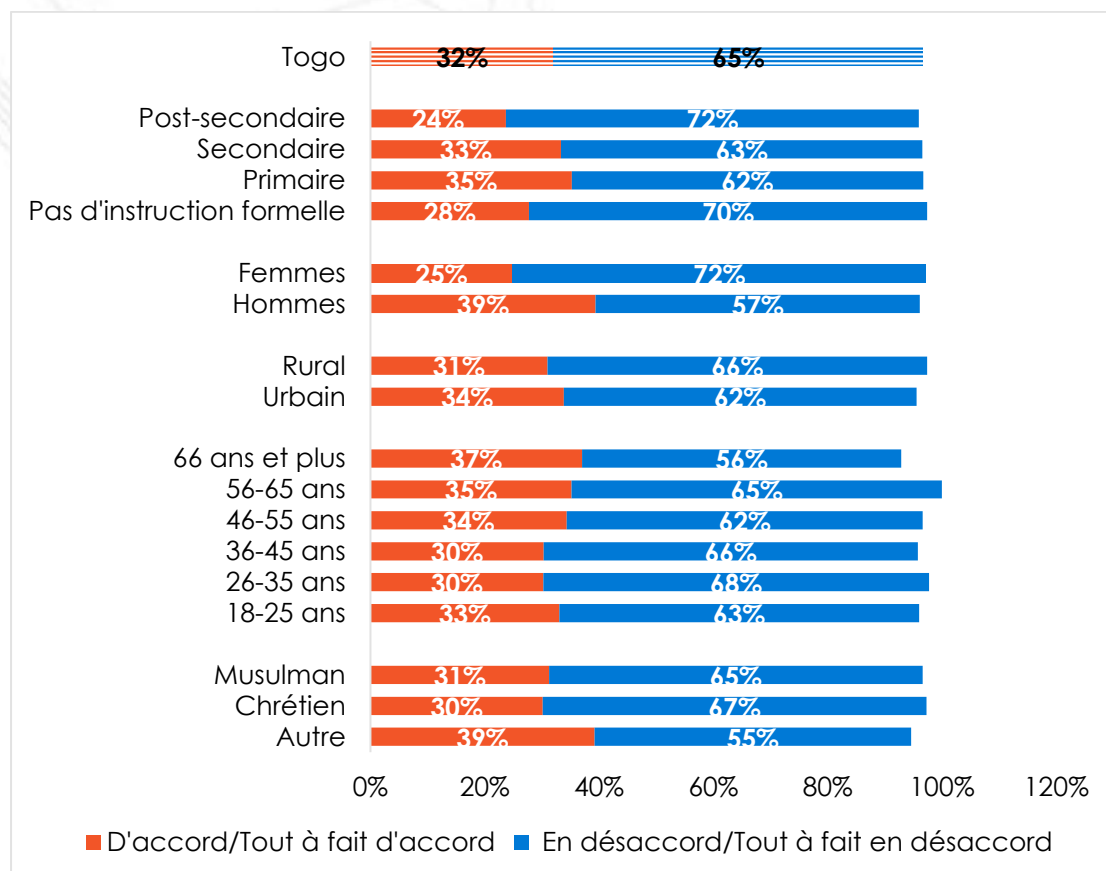
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer? Les femmes et les hommes ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances d'avoir un emploi qui rapporte un revenu. (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »).

Figure 6: Egale chance d'obtenir un revenu | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



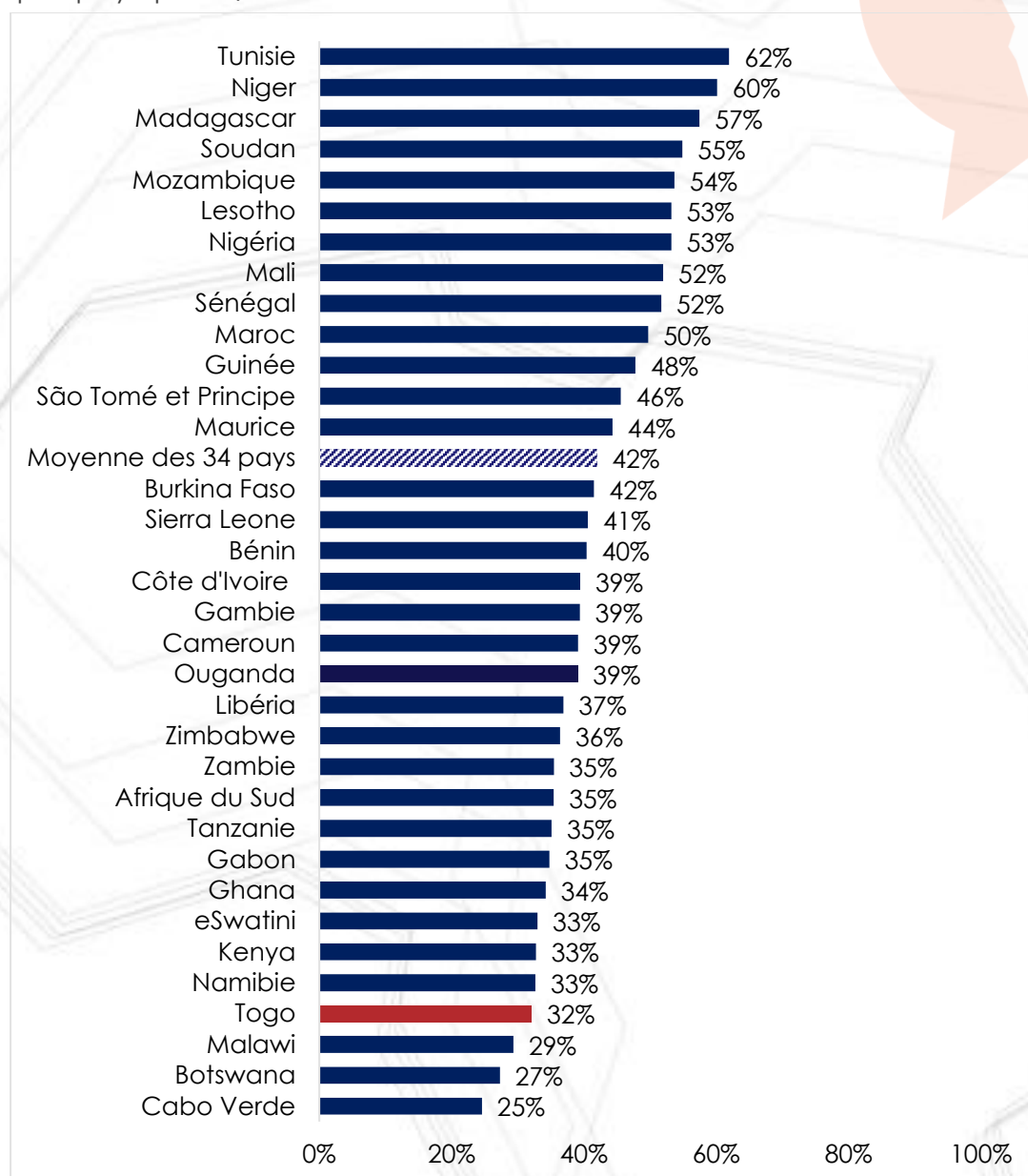
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer: Les femmes et les hommes ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances de gagner un revenu? (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Figure 7: Les hommes devraient-ils plus avoir le droit à un emploi que les femmes? | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes?

Figure 8: Les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes
 | 34 pays | 2016/2018

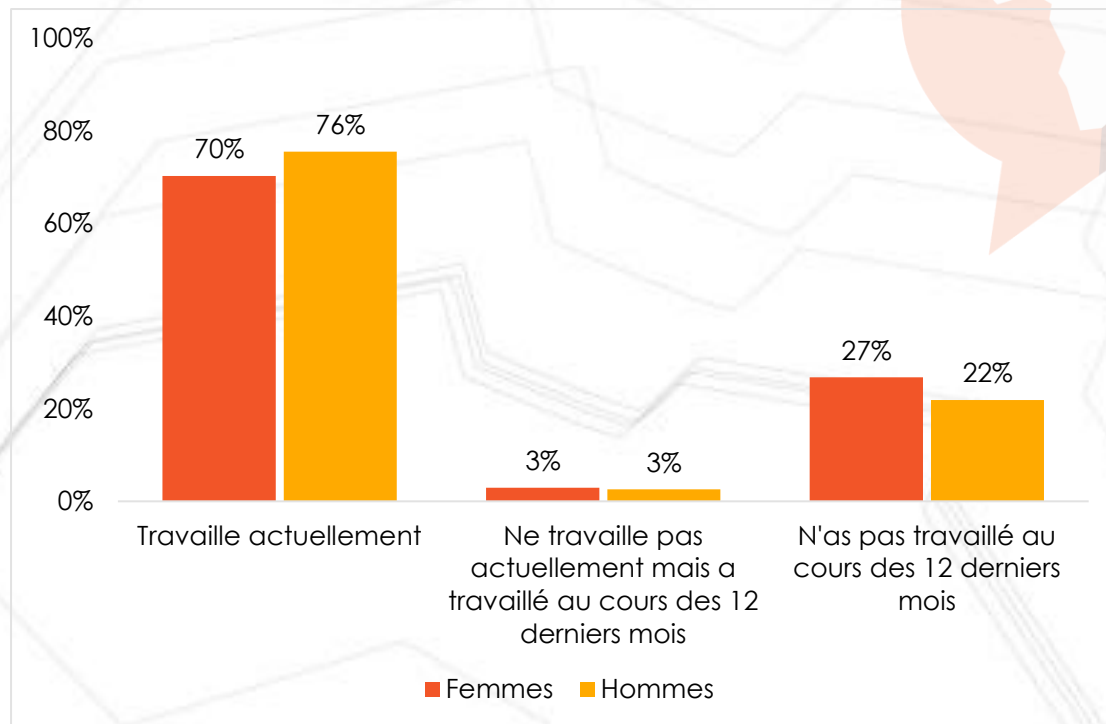


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes? (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Sur le front de l'accès à l'emploi, il y a selon l'EDST III 76% des hommes contre 70% des femmes qui travaillent actuellement. Cet écart s'accroît à 13 points de pourcentage pour les personnes en union. Ceci montre un taux d'actif plus grand chez les hommes que chez les femmes (Figure 9).

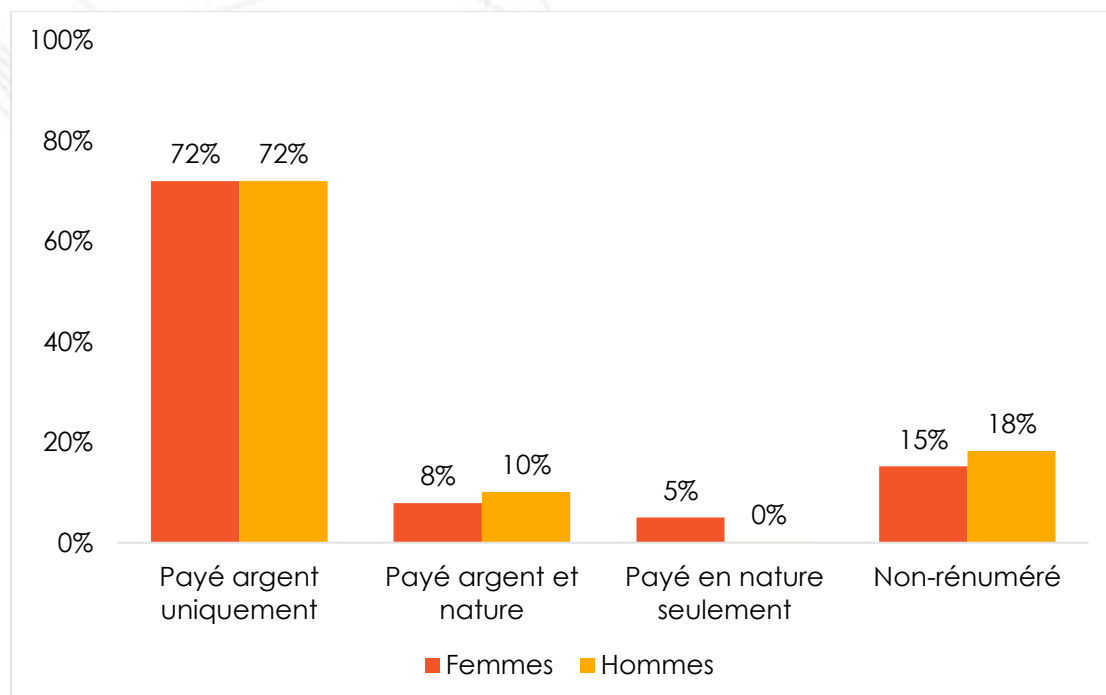
En analysant les types de paiement reçus contre leur labeur, il apparaît qu'il y a 18% de travailleurs hommes qui reçoivent aucun paiement contre 15% du côté des travailleuses femmes. En ce qui concerne les paiements uniquement avec de l'argent, on a les mêmes proportions de 72% d'hommes et de femmes qui les ont reçues. Environ une personne sur 10 reçoit de paiement mixte, argent et nature, mais celui en nature seulement est plutôt le fait exclusif des femmes (5% de femmes contre 0% d'homme) (Figure 10).

Figure 9: Situation dans l'emploi par sexe | Togo | EDST 2013/2014



Question posée aux répondants: Avez-vous fait un travail quelconque au cours des 12 derniers mois? (EDST 2013/2014)

Figure 10: Type de rémunération des travailleurs | par sexe | Togo | EDST 2013/2014



Question posée aux répondants: Etes-vous payée en argent ou en nature pour ce travail, ou n'êtes-vous pas payée du tout? (EDST 2013/2014)

La gestion des ressources obtenues

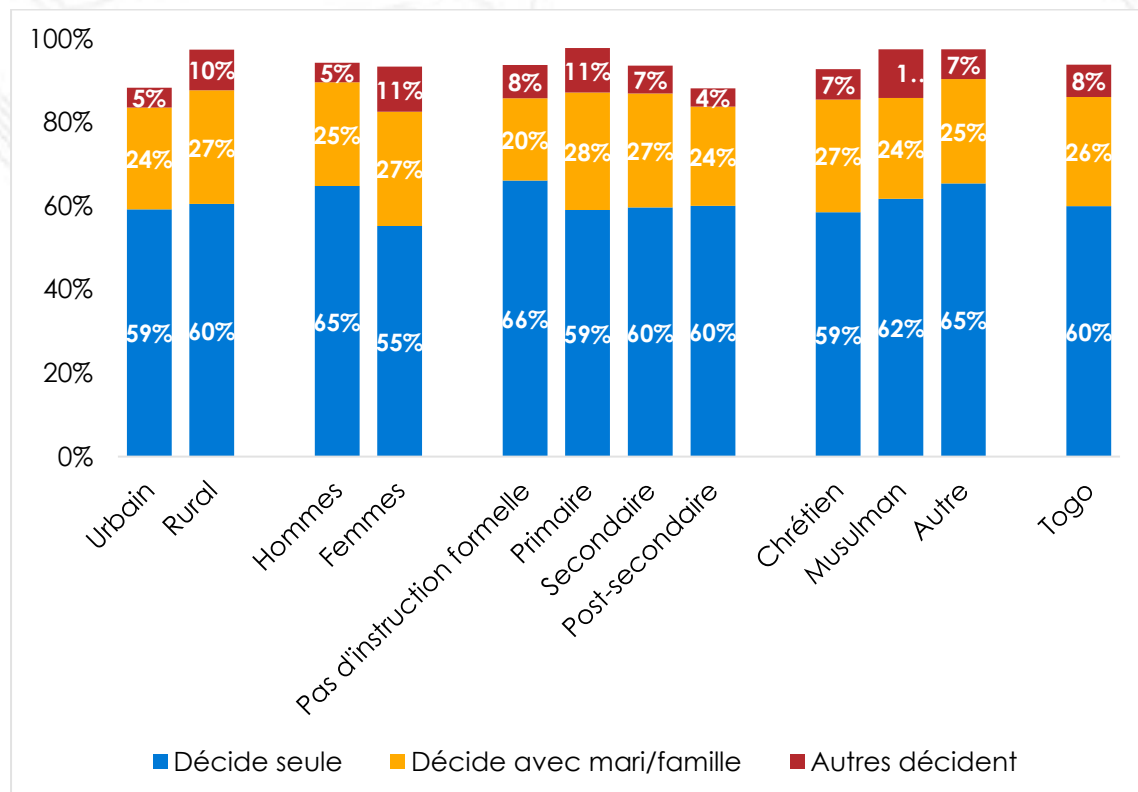
Le volet de la gestion des ressources gagnées par les individus lors de leurs activités constitue un autre indicateur du degré d'équité genre dans une société. Sur ce volet, la gestion par

l'individu de ses propres ressources (60%) est le mode principal privilégié au Togo, suivi de la gestion conjointe avec l'époux/se ou d'autres membres de la famille (26%). Moins d'un Togolais sur 10 (8%) répondent que ce sont d'autres personnes qui décident de l'utilisation à faire de leur revenu sans leur avis.

Si le milieu de résidence ne semble avoir une influence sur le choix de la gestion personnelle ou non de ses revenus, par contre le sexe et la religion semble y jouer un certain rôle. Ainsi les hommes (65%) gèrent beaucoup plus seuls leurs revenus que les femmes (55%). Les proportions gérant personnellement leurs ressources sont respectivement de 59%, 62%, et 65% chez les chrétiens, les musulmans, et les adhérents d'autres religions. Enfin, lorsque désagrège par niveau d'éducation, ce sont les personnes sans éducation formelle (66%) qui ont plus tendance à gérer elles-mêmes leurs revenus (Figure 11).

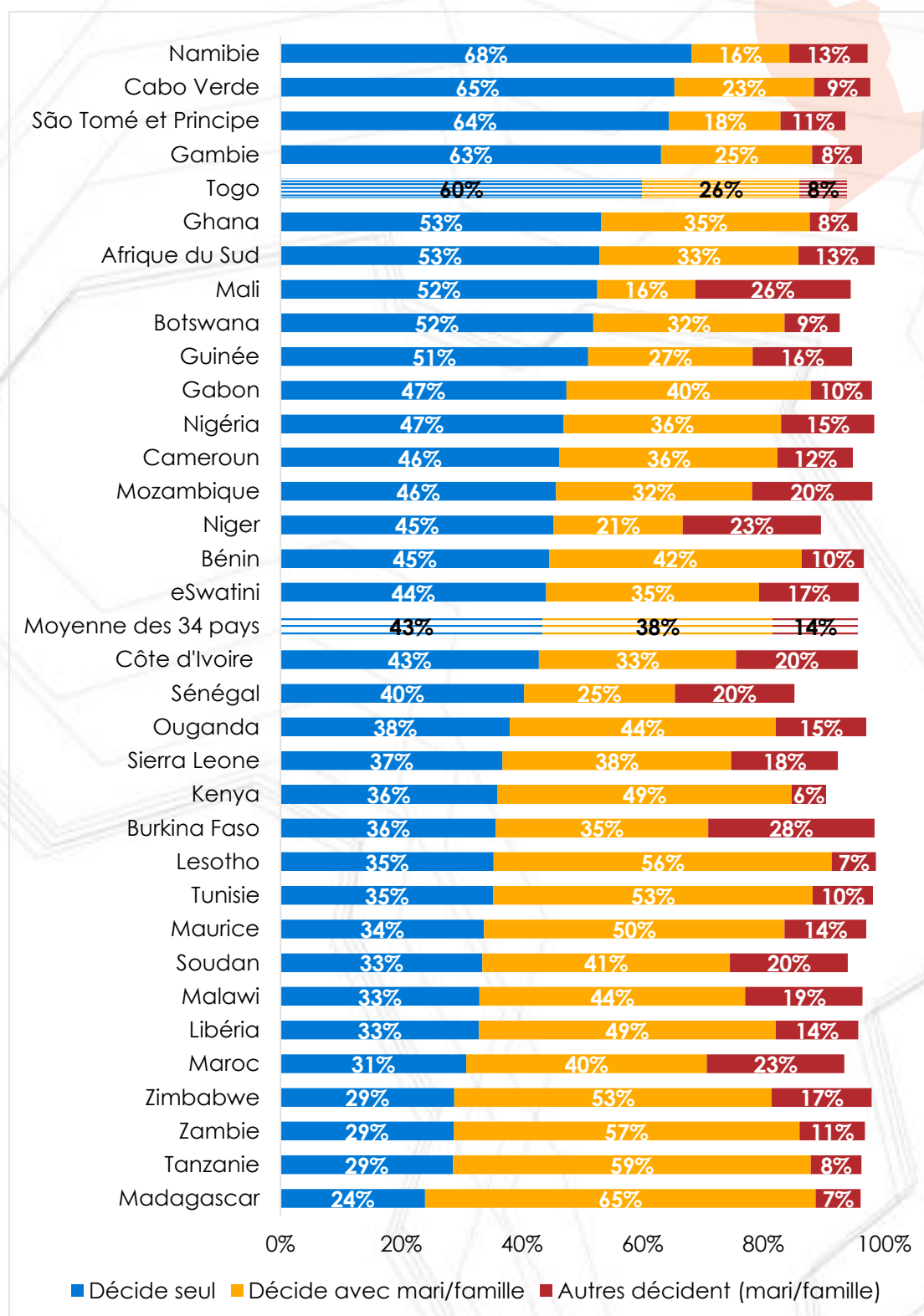
Les Namibiens (68%), Cabo Verdiens (65%), Santoméens (64%), et Gambiens (63%) avec les Togolais (60%) sont les champions de la gestion personnelle des revenus comparativement à la moyenne des 34 pays (43%). Ce taux baisse jusqu'à atteindre les 29% en Tanzanie, Zambie, et Zimbabwe, et même à 24% à Madagascar. Mais dans ces derniers pays, c'est plutôt la gestion conjointe avec le conjoint/e ou autres membres de la famille qui est privilégiée. Cette co-gestion des ressources dans ces pays atteint 65% à Madagascar, 59% en Tanzanie, 57% en Zambie, et 53% au Zimbabwe. Globalement, la baisse de la gestion personnelle induit en général l'augmentation de la gestion conjointe avec les époux/ses ou autres membres de la famille. Le Burkina Faso (28%), le Mali (26%), et le Niger (23%) présentent les plus forts taux de personnes dont l'utilisation de leurs revenus est décidée par d'autres personnes sans leur avis (Figure 12).

Figure 11: Décisions concernant les revenus gagnés | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



Question posée aux répondants: De quelles façons les décisions sont-elles prises, quant à la gestion des revenus que vous gagnez en travaillant, en faisant des affaires, en faisant du commerce, ou en vous livrant à d'autres activités ?

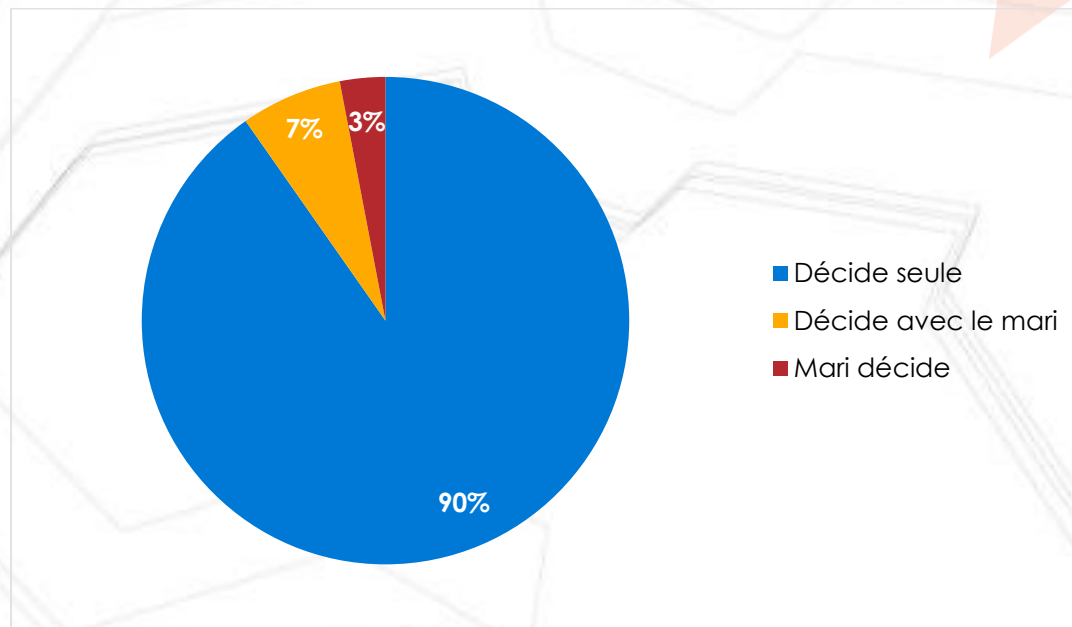
Figure 12: Décisions concernant les revenus gagnés | 34 pays | 2016/2018



Question posée aux répondants: De quelles façons les décisions sont-elles prises, quant à la gestion des revenus que vous gagnez en travaillant, en faisant des affaires, en faisant du commerce, ou en vous livrant à d'autres activités?

Les chiffres de l'EDST III montrent une plus grande indépendance des femmes en union quant à la gestion de leur revenu. Ainsi 90% des femmes déclarent décider seules de l'usage qu'elles font de leur revenu, tandis que 7% d'entre elles ont une gestion collégiale avec leur conjoint. Seules 3% des femmes ont la gestion de leur revenu exclusivement faite par leur conjoint (Figure 13).

Figure 13: Décisions concernant les revenus gagnés | Togo | EDST 2013/2014



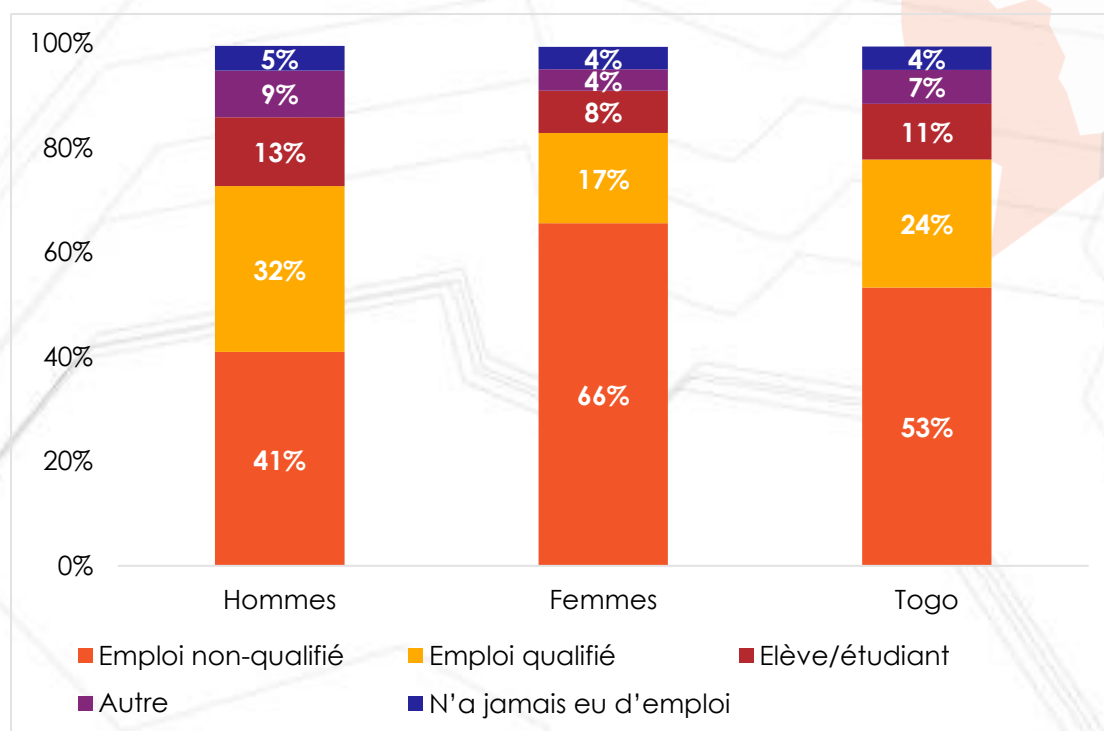
La question posée aux répondants: Habituellement qui décide comment l'argent que vous gagnez va être utilisé: C'est vous, votre mari/conjoint, ou conjointement vous et votre mari/conjoint?

Il faut néanmoins dire que comme dans la plupart des pays de la région, les femmes togolaises occupent en grande majorité des emplois moins qualifiés¹ et surtout dans le secteur informel, qui sont souvent caractérisés par des revenus assez bas. Ainsi 66% des femmes ont des emplois non-qualifiés contre seulement 17% qui ont des emplois qualifiés (Figure 14). De plus, elles opèrent à 68% dans le secteur informel contre 12% dans le secteur formel (Figure 15). En revanche, 41% des hommes ont des emplois non-qualifiés (25 points de pourcentage de moins que les femmes) et 32% ont des emplois qualifiés (près du double de la proportion de femmes). De plus, les hommes sont non seulement un peu moins présents dans le secteur informel (57% d'hommes pour 68% des femmes), mais ils sont deux fois plus nombreux que les femmes (25% d'hommes pour 12% de femmes) dans le secteur formel.

Ainsi, l'autonomie anticipée peut être complètement illusoire si les revenus obtenus par ces dernières ne permettent à couvrir leurs besoins et par conséquent les rendent encore dépendant d'une autre personne.

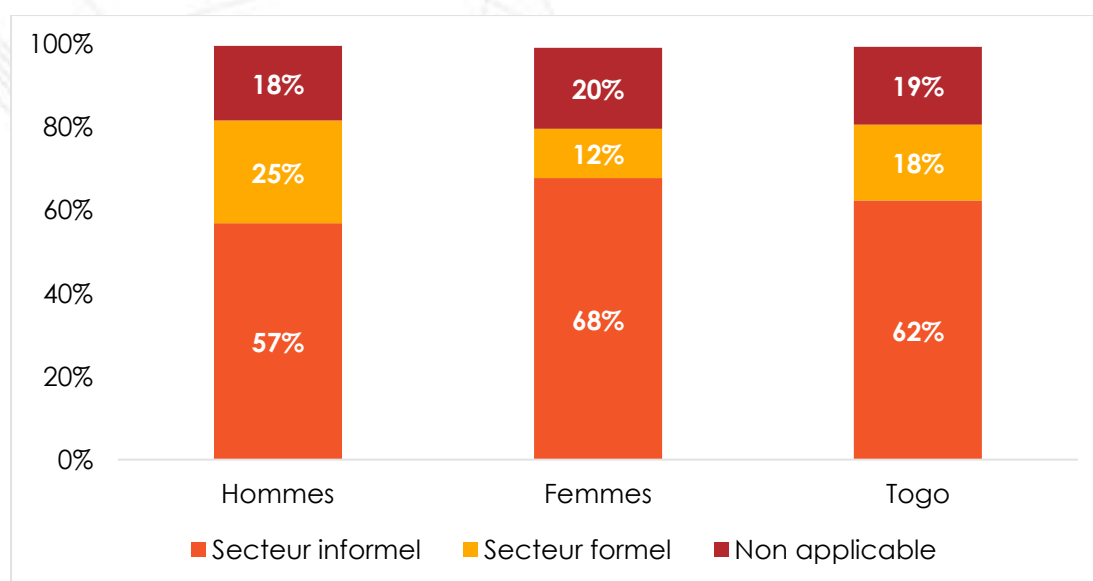
¹ Les différentes catégories d'emploi ont été regroupées en deux grandes catégories: les emplois nécessitant un quelconque apprentissage, traités d'emplois « qualifiés », et ceux nécessitant un apprentissage sur le tas, traités d'emplois « non-qualifié ». De façon plus spécifique, voici les regroupements faits:
« Qualifié »: artisan ou travailleur qualifié, employé de bureau ou secrétaire, superviseur/contre-maître/dirigeant, services de sécurité, professionnel de classe moyenne, professionnel de classe supérieur.
« Non-qualifié »: femme de ménage/femme au ménage, agriculture/ferme/pêche/foresterie, commerçant/marchand ambulant/vendeur, détaillant/boutiquier, travailleur non-qualifié.

Figure 14: Type d'emploi | par sexe | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Quelle est votre activité principale? [Si chômeur, retraité, ou invalide:] Quelle était votre dernière activité principale?

Figure 15: Secteur d'activité | par sexe | Togo | 2017



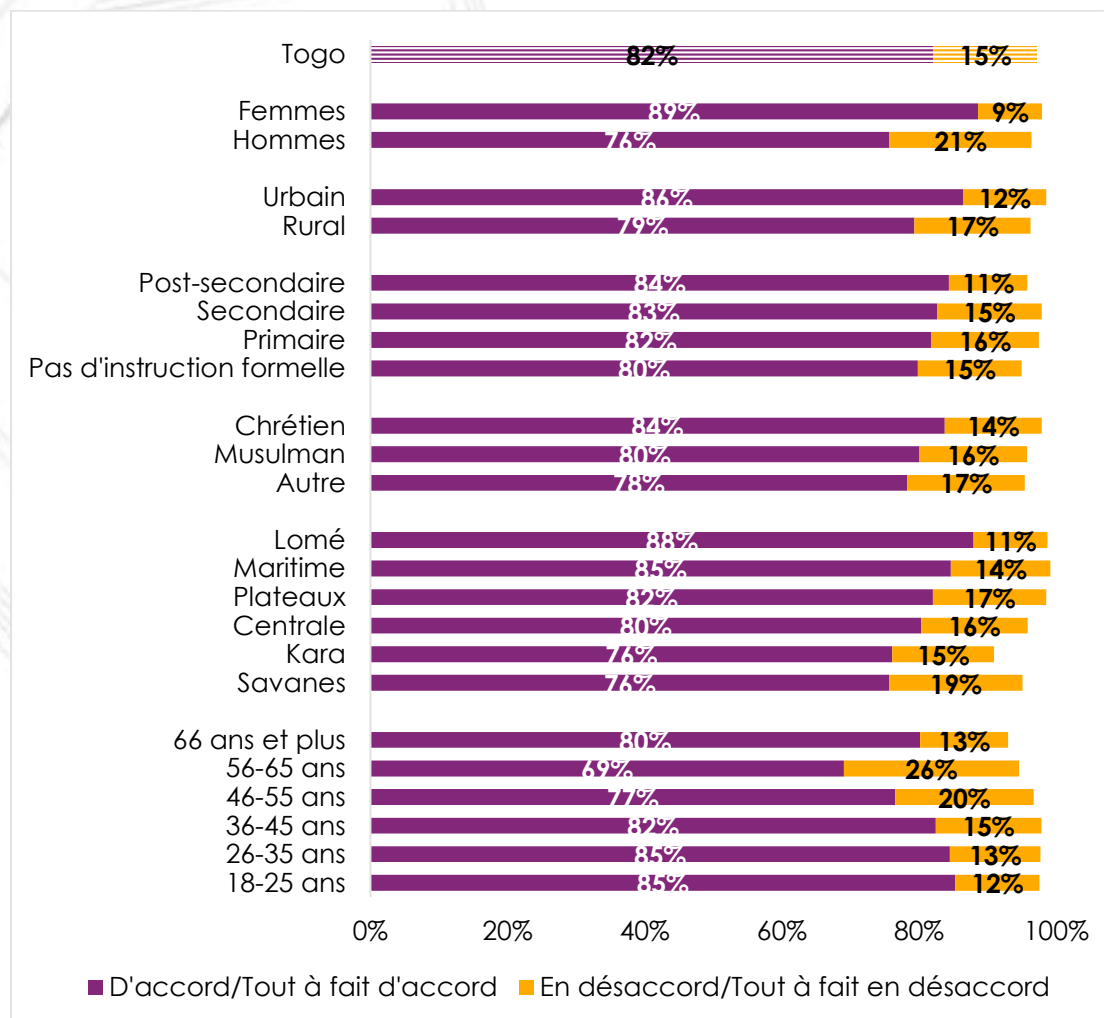
Question posée aux répondants: Travaillez-vous pour vous-même, pour quelqu'un d'autre dans le secteur privé, ou pour le gouvernement?

L'égalité d'accès au foncier

Le droit d'accès au foncier reste une gageure pour la majorité des femmes au Togo. Cet état des faits était aggravé par la coexistence jusqu'à récemment des droits coutumier et moderne en matière foncière. Or le droit coutumier n'assurait pas l'accès à la terre des femmes, surtout en matière d'héritage (Kakpo, 2018; Korolakina, 2016). Cependant, plus de huit Togolais sur 10 (82%) sont favorables au fait que les femmes aient les mêmes droits de possession et de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier.

Cette adhésion est beaucoup plus fortement soutenue par les femmes (89% contre 76% des hommes) et en zone urbaine (86% contre 79% pour le rural). Elle semble s'accroître très légèrement avec le niveau d'éducation, passant de 80% pour les personnes sans éducation formelle à 84% pour celles avec une éducation post-secondaire. Enfin, l'adhésion semble diminuer à mesure que nous passons du Sud vers le Nord du pays. Ainsi, de 88% dans Lomé, elle descend à 76% dans la Kara et les Savanes en passant par 85% dans la Maritime, 82% dans les Plateaux, et 80% dans le Centrale. Il faut aussi noter que globalement les plus jeunes sont plus enclins à adhérer à l'accès des femmes au foncier (Figure 16).

Figure 16: Egal accès au foncier | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

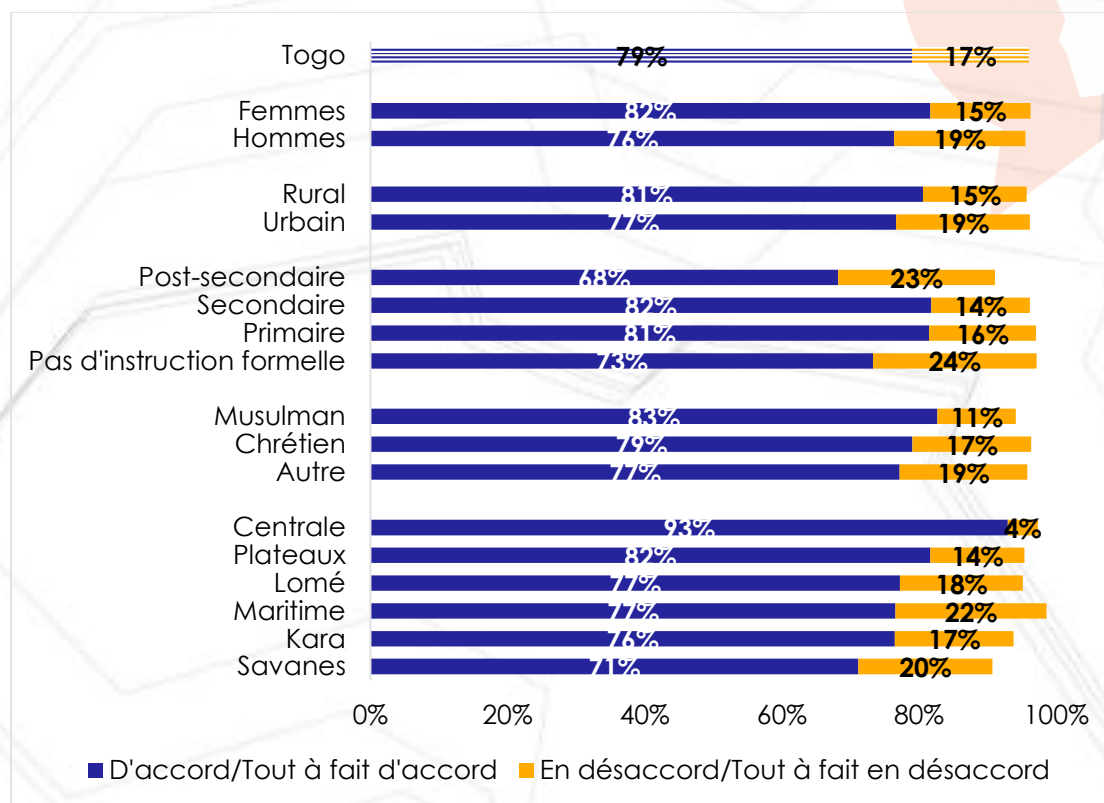


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: Les femmes devraient avoir les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier?

En plus de la grande majorité de Togolais qui sont pour que les femmes aient les mêmes droits de possession et de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier, presque la même proportion (79%) pensent que cette égalité est déjà une réalité. Juste 17% d'entre eux affirment que ce n'est pas le cas (Figure 17).

En fait, les femmes togolaises sont plus enclines que les hommes de se prononcer « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation (82% contre 76%). Cette perception est également plus forte chez les personnes résidant en zone rurale (81%), les musulmans (83%), et les habitants de la région Centrale (93%). Les personnes avec une éducation post-secondaire sont moins enclines de l'affirmer (68%).

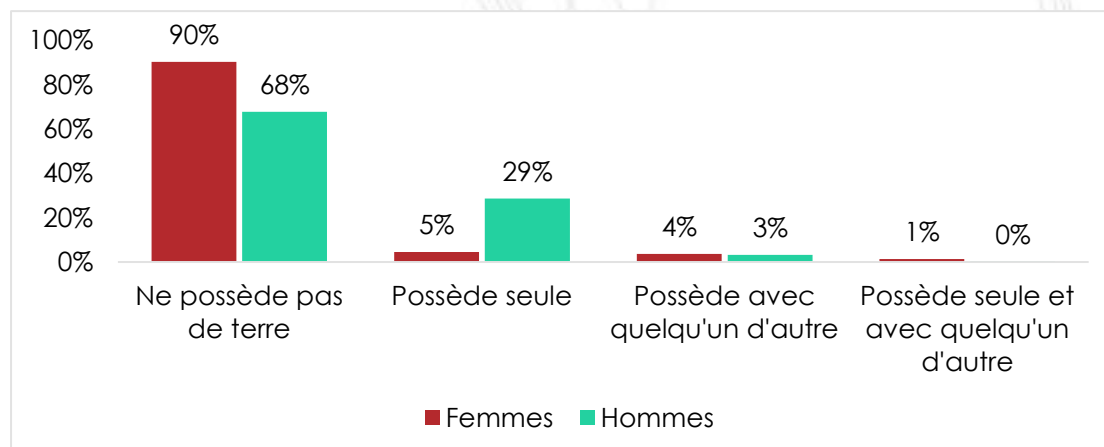
Figure 17: Egales chances d'accès au foncier | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer: Les femmes et les hommes ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances de posséder des terres et d'en hériter?

Si les Togolais semblent à la pointe dans leur disposition à l'accès des femmes au foncier, la réalité est toute autre. En effet, selon l'EDST III, il y a trois fois plus d'hommes (32%) que de femmes (10%) possédant des terres seules ou en association avec quelqu'un d'autre (Figure 18). Ainsi, seules 5% des femmes possèdent seules des terres contre 29% des hommes. Il existe donc une grande disproportion entre l'ouverture des Togolais à l'accès des femmes à la terre et leur évaluation actuelle des chances d'accès des femmes, et la réalité du terrain.

Figure 18: Possession de terre | par sexe | Togo | EDST 2013/2014



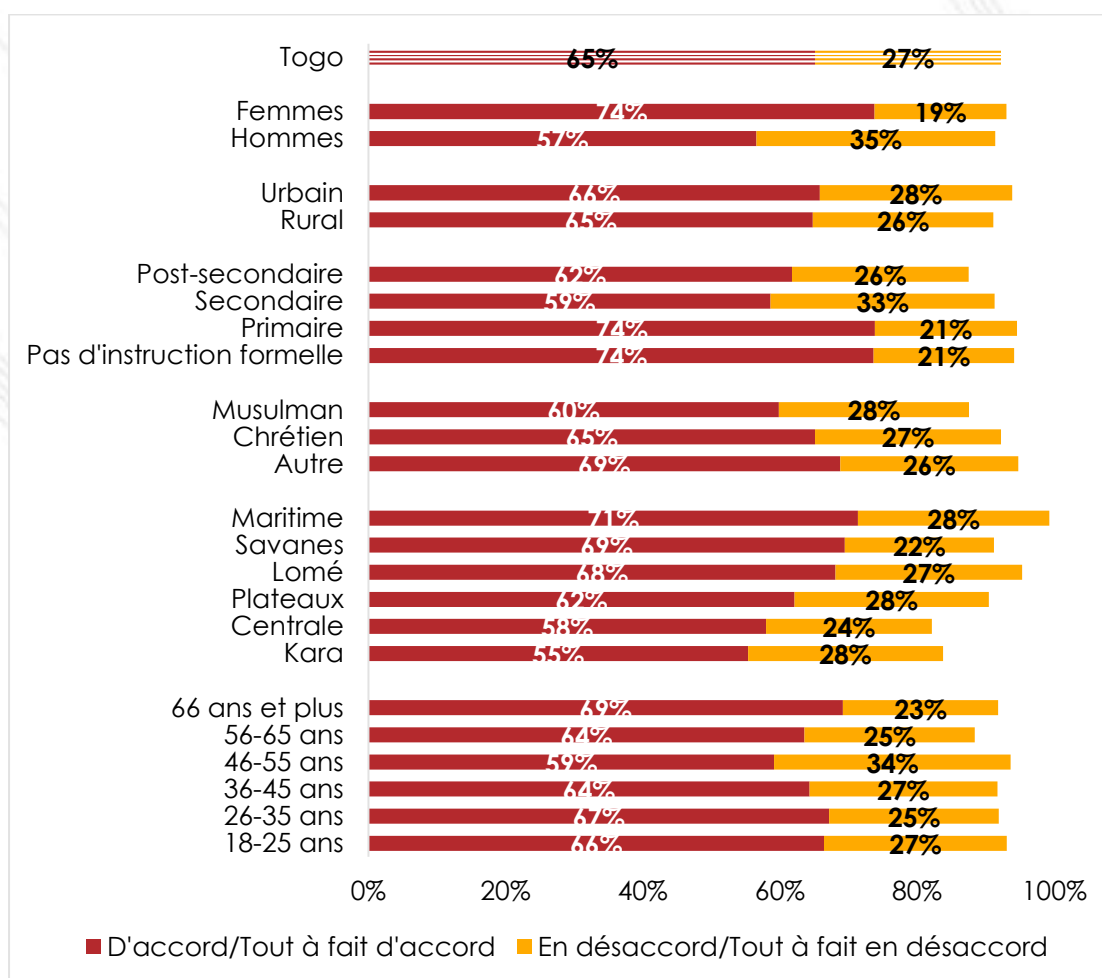
Question posée aux répondants: Est-ce que vous possédez de la terre, seule ou conjointement avec quelqu'un d'autre?

Gestion et éducation des enfants

Comme dans plusieurs sociétés africaines patriarcales, la femme au Togo a un rôle clé dans la gestion quotidienne de la famille et l'éducation des enfants. Ce rôle est confirmé par près de deux Togolais sur trois (65%) qui trouvent qu'en général, une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale quant à sa gestion et à l'encadrement des enfants. Seul 27% d'entre eux sont en désaccord avec cette affirmation (Figure 19).

En fait, cette perception est plus forte chez les femmes elles-mêmes (74%) que chez les hommes (57%). Les personnes ayant une éducation non-formelle ou primaire sont celles qui soutiennent le plus une telle assertion (74%). Il y a également un clivage lié aux religions, entre les musulmans, qui sont les moins conservateurs (60%), et les chrétiens (65%) et les adeptes des autres cultes et les non-croyants (69%). Enfin, les régions ne sont pas non plus égales devant cette question, passant de la région Kara (55%) à la région Maritime (71%). Le rôle de l'âge dans la perception de la responsabilité de la femme dans la gestion et l'éducation des enfants n'est pas linéaire.

Figure 19: Gestion et éducation des enfants | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



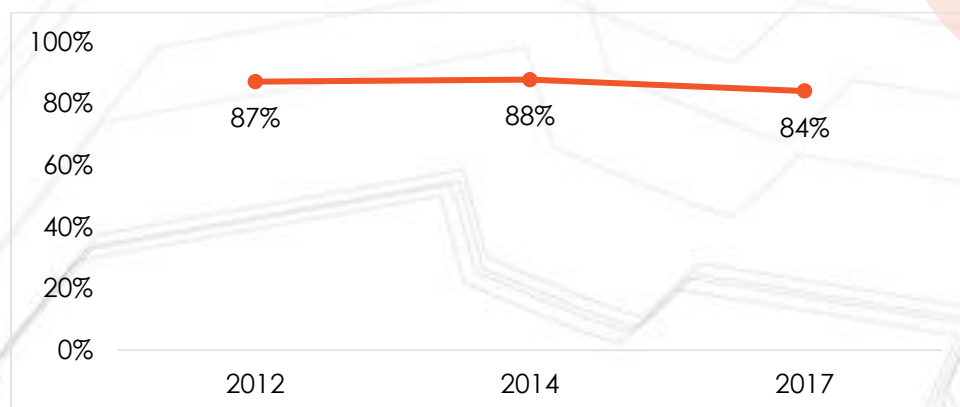
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: En général, une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale quant à sa gestion et à l'encadrement des enfants?

L'égalité d'accès en politique

La grande majorité (84%) des Togolais sont favorables à ce que les femmes soient aussi éligibles à des postes politiques que les hommes. Cette position n'a pas beaucoup varié

depuis 2012 (87%) (Figure 20), et elle ne dépend pas vraiment des variables socio-démographiques (Figure 21).

Figure 20: Egal accès en politique | Togo | 2012-2017

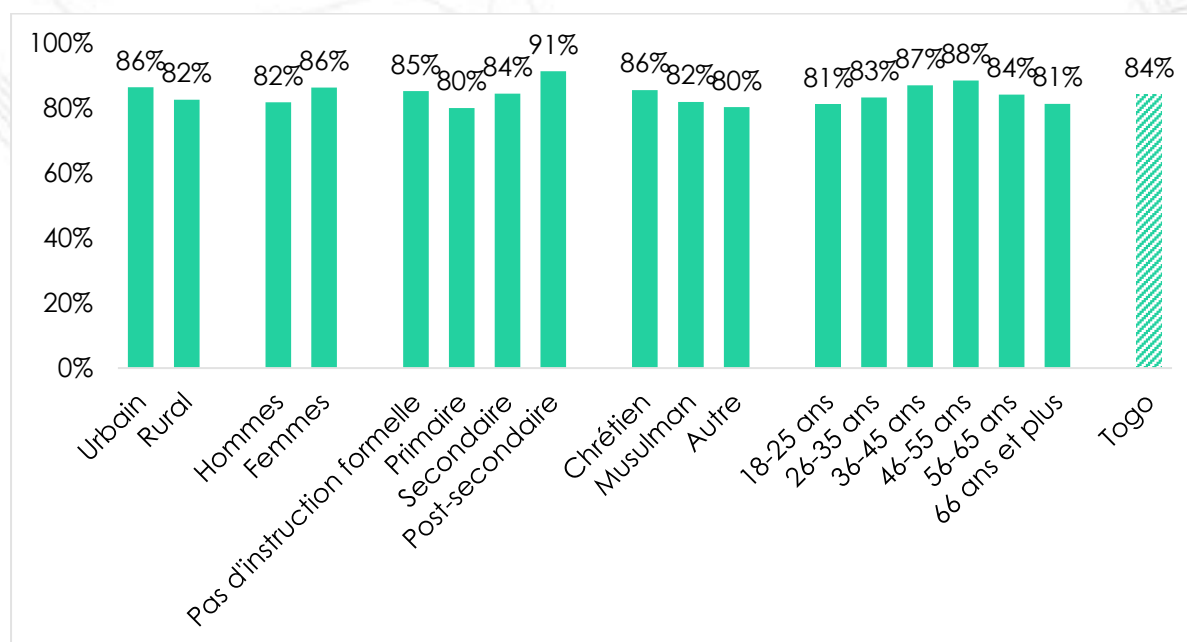


Question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.

Affirmation 2: Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes. (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes)

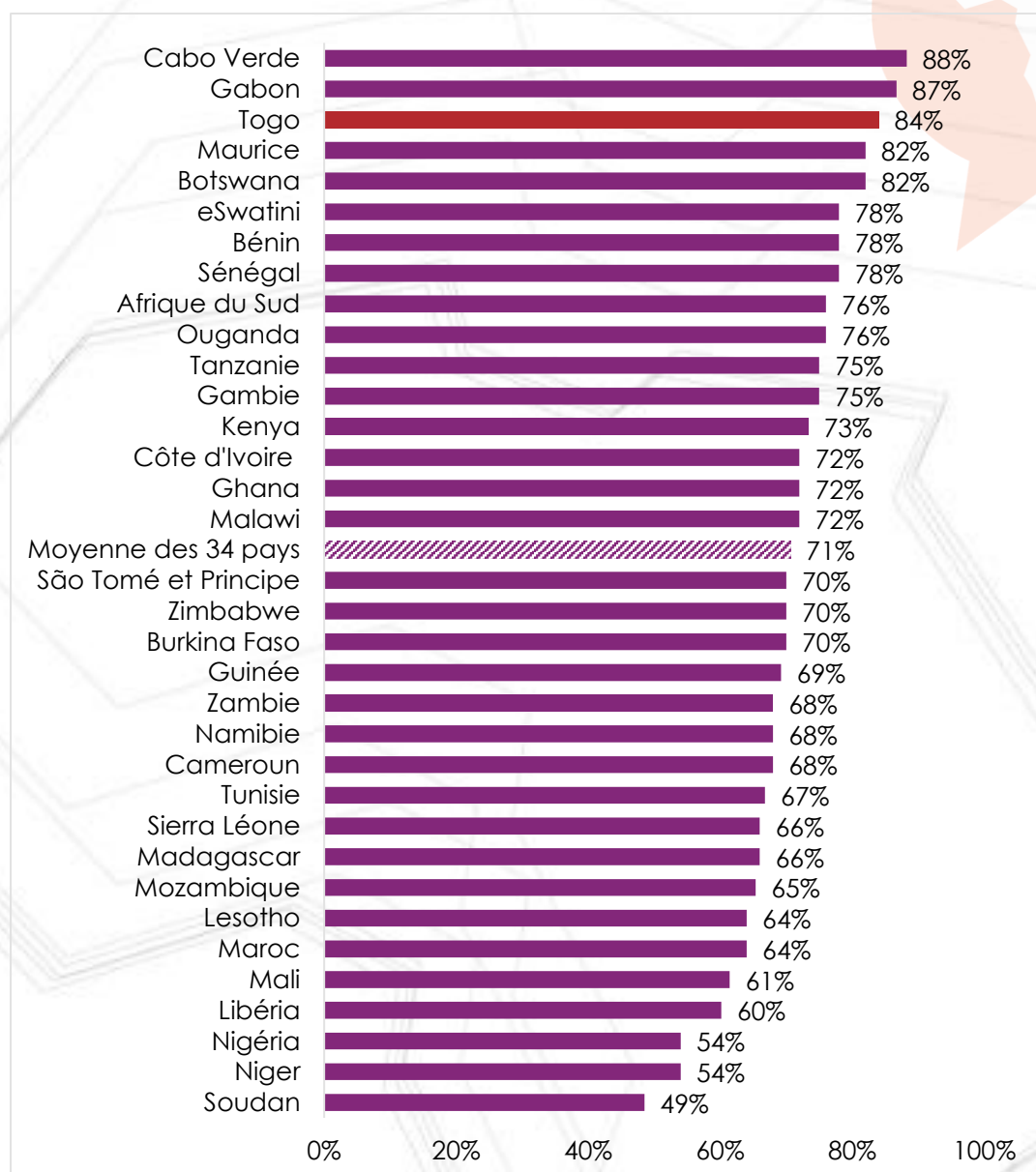
Figure 21: Egal accès en politique | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes)

En comparaison des 33 autres pays enquêtés, le Togo se retrouve parmi les pays les plus à la pointe du soutien à l'accès des femmes en politique, après le Cabo Verde (88%) et le Gabon (87%). Les moins favorables à cette égalité d'accès sont le Niger et le Nigéria avec seulement 54% de leurs populations, ainsi que le Soudan avec 49%. Il faut noter qu'en moyenne près de trois personnes interviewées sur quatre (73%) sont en faveur de cette égalité d'accès en politique (Figure 22).

Figure 22: Egal accès en politique | 34 pays | 2016/2018



(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes)

Au vu des chiffres précédents, on dirait que l'accès des femmes à la politique semble presque universel au Togo, mais la réalité est bien moins reluisante. Même si la coalition des 14 partis de l'opposition en discussion pour la mise en place des réformes constitutionnelles et institutionnelles est dirigée par une femme, elles sont assez peu présentes en général en politique au Togo. Cette sous-représentativité quand il s'agit du pouvoir législatif est assez symptomatique des difficultés à faire avancer cet agenda dans la sphère publique.

En fait, les acteurs politiques ont pris l'engagement d'une meilleure représentation des femmes lors de l'accord de politique globale en 2006 (Tadégnon, 2007), et un certain nombre de textes ont été pris pour faciliter cette meilleure représentation des femmes suite au discours à la nation du Président Faure Gnassingbé en décembre 2012, dont l'introduction de la parité hommes-femmes dans le code électoral et des mesures incitatives aux candidatures féminines telles que la diminution de moitié du montant de la caution pour les candidates (Assemblée Nationale, 2013).

Néanmoins, la réalité reste loin du rêve de parité. N'étant pas contraignant pour l'élection de 2013, cette proposition de parité et les autres engagements n'ont jamais réussi à booster les candidatures féminines sur les listes électorales. En effet, les listes électorales en 2013 n'avaient que 14% de femmes, contre 7% en 2007 (RFI, 2013 ; Tadégnon, 2007). Ainsi sur ces deux dernières législatures on a respectivement eu 19% et 11% de femmes (Kuvo, 2017).

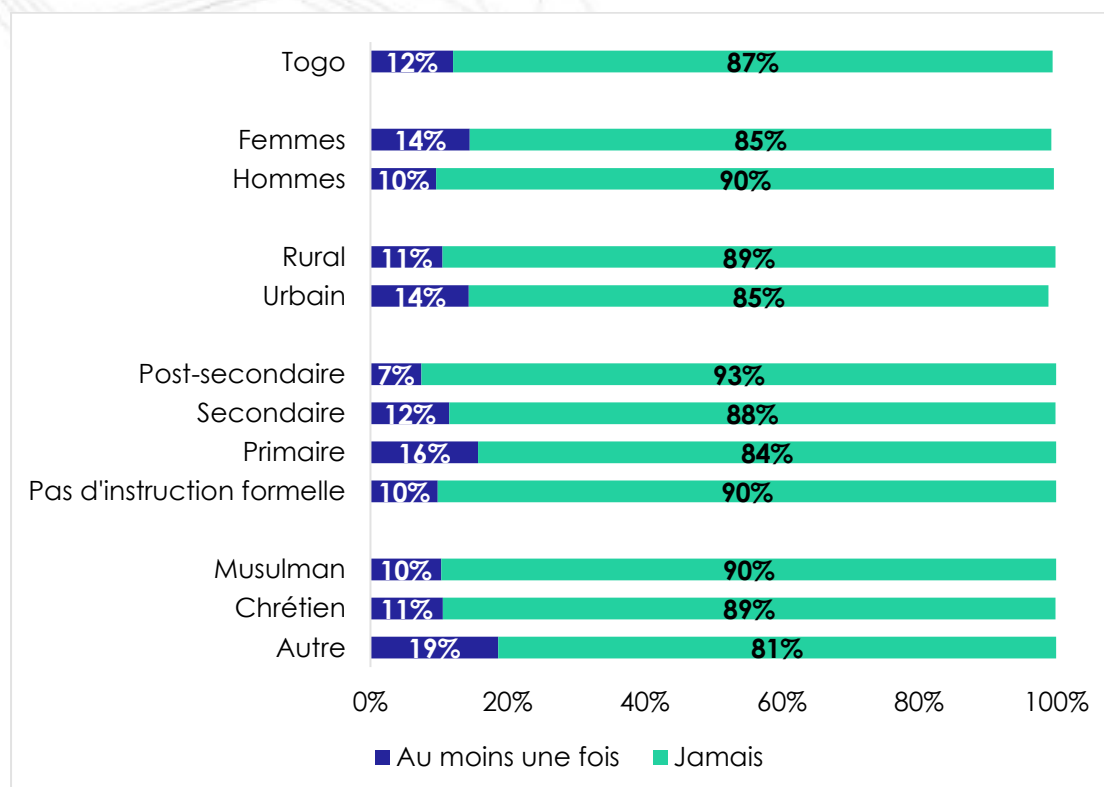
Au niveau du pouvoir exécutif les progrès sont tout aussi difficiles. Ainsi sur les 13 dernières années, le pourcentage de femmes dans l'équipe gouvernementale (premier ministre, ministres, et secrétaires d'état) a varié entre 9% et 23%. Il faut d'ailleurs noter que les 23% ont été atteints sous la première équipe du Premier Ministre Arthème Ahoomey-Zunu en 2012, avant l'annonce de la parité en décembre 2012 par l'exécutif (Republicoftogo.com, 2018; Kuvo, 2017; IZF.net, 2018b). Depuis cette annonce le pourcentage de femmes a même baissé à 17% en 2015 et est de 21% dans l'équipe actuelle. Enfin sur les neuf institutions de la république inscrites dans la Constitution, seule une (le médiateur de la république) est présidée par une femme (Présidence de la République Togolaise, 2017).

Discriminations et violences

Discriminations basées sur le genre

Les discriminations basées sur le genre sont des phénomènes assez peu visibles bien que très présents dans nos sociétés. Au Togo, 12% de la population déclarent avoir été, au cours de l'année dernière, l'objet de discrimination ou d'harcèlement sur la base de leur sexe. Si les hommes (10%) sont touchés par le phénomène, il y a légèrement plus de femmes (14%) qui en sont victimes (Figure 23). Le phénomène est présent à 14% en milieu urbain contre 11% en milieu rural. Les deux catégories de personnes les plus atteintes par ce phénomène sont les personnes du niveau primaire (16%) ainsi que les adeptes des religions non-monothéistes ou les non-croyants (19%).

Figure 23: Discrimination liée au sexe | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



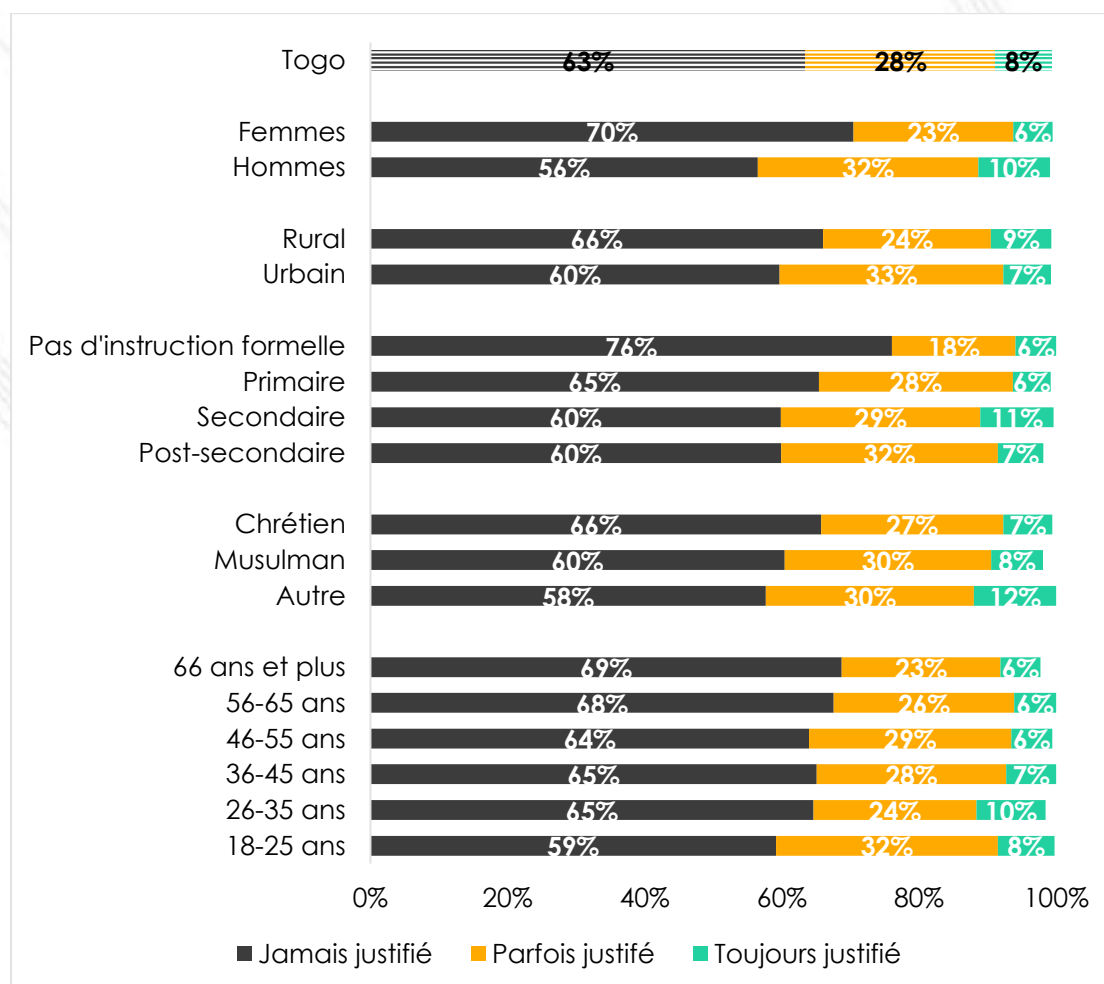
Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de votre sexe?

Violence physique envers les femmes

Au-delà des discriminations et du harcèlement basé sur le genre, la violence physique est l'une des pires injustices qui touchent les femmes. Elle a sur elle aussi bien des conséquences visibles que des conséquences psychologiques (Ouellet-Morin et al., 2015). Au Togo, bien qu'une majorité (63%) de personnes rejettent ce type de violence, la proportion de personne la justifiant est très préoccupante. En effet, plus du tiers des Togolais trouvent qu'il est « parfois » (28%) ou « toujours » (8%) justifié de battre sa femme.

Quand on désagrège cette acceptation (Figure 24), on remarque qu'elle est plus urbaine (avec 40% de personnes la justifiant contre 33% en milieu rural) et masculine (43% d'hommes² contre 29% de femmes). Chose étonnante, les personnes ayant le niveau secondaire ou post-secondaire sont moins enclines de rejeter cette violence (60%) que ceux du niveau primaire (65%) et ceux sans instruction formelle (76%). Les plus jeunes ont plus tendances à accepter la violence envers les femmes, cette acceptation passant de 41% pour les 18-25 ans à 29% pour les plus de 65 ans.

Figure 24: Niveau d'acceptation de la violence envers les femmes | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

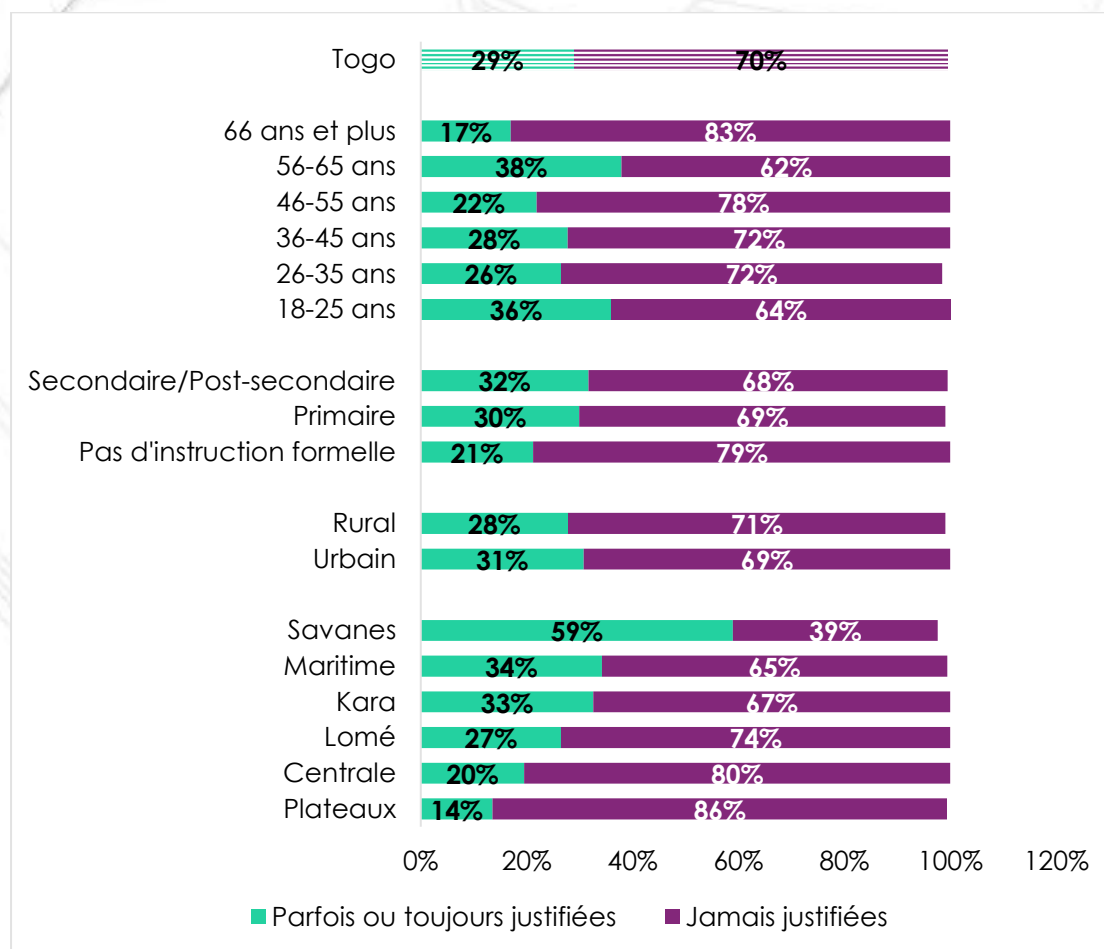


Question posée aux répondants: Pour chacune de ces actions, veuillez me dire si d'après vous, elles sont toujours justifiées, parfois justifiées, ou jamais justifiées: Lorsqu'un homme bat sa femme?

² En raison des arrondis, la valeur en pourcentage d'une catégorie résultant de la combinaison de deux sous-catégories ou plus peut être légèrement différente de la somme des valeurs en pourcentage de ces sous-catégories.

L'une des barrières à faire tomber dans la lutte contre les violences basées sur le genre est que 29% des femmes elles-mêmes trouveraient que cette violence peut être justifiée (Figure 25). En regardant les caractéristiques de ces femmes qui justifient la violence de leurs maris, celles ayant été à l'école (primaire (30%) ou secondaire/post-secondaire (32%)) le font plus que celles qui n'ont reçu aucune éducation formelle (21%). De plus, les régions ne sont pas égales face à l'acceptation de la violence des maris. La région des Savanes, avec six femmes sur 10 (59%) qui pensent que cette violence peut être justifiée, est loin de la prévalence de cette acceptation dans les autres régions. A côté de l'âge, l'acceptation de violence est la plus grande pour les groupes d'âge 18-25 ans (36%) et 56-65 (38%) ans.

Figure 25: Niveau d'acceptation par les femmes de la violence basée sur le genre
| par groupe socio-démographique | Togo | 2017

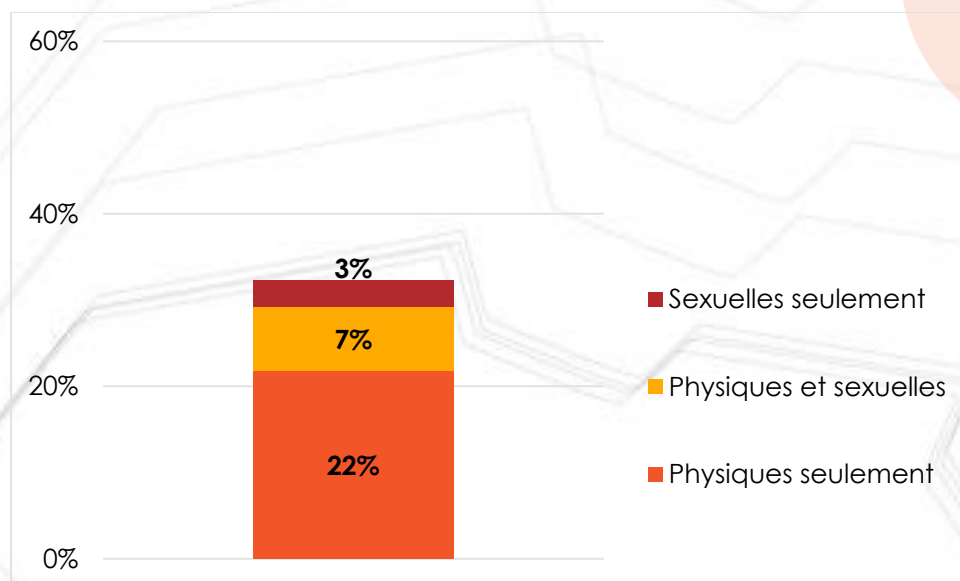


Question posée aux répondants: Pour chacune de ces actions, veuillez me dire si d'après vous, elles sont toujours justifiées, parfois justifiées, ou jamais justifiées: Lorsqu'un homme bat sa femme? (NB: La figure montre les réponses des femmes enquêtées.)

Le problème de la violence au Togo va bien au-delà de son acceptation par une frange non-négligeable de la population, car elle est aussi accompagnée d'autres formes de violences dont les violences sexuelles. Selon l'EDST III, le tiers (32%) des femmes togolaises ont au moins une fois été victimes de violences soit physiques soit sexuelles depuis qu'elles ont eu 15 ans, dont 22% ont subi des violences physiques, 7% des violences sexuelles aussi bien que physiques, et 3% des violences sexuelles seulement (Figure 26).

Parmi les victimes de ces violences, 37% ont recherché de l'aide et 12% en ont parlé à quelqu'un sans une recherche d'aide. Cette aide est recherchée essentiellement auprès de la famille – soit sa propre famille (66%), soit celle du mari (35%). Le recours à la justice des victimes intervient seulement dans 7% des cas.

Figure 26: Prévalence des violences physiques et sexuelles envers les femmes
| Togo | EDST 2013/2014




Question posée aux répondants: Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/conjoint vous ait fait l'une des choses suivantes: Vous bouscule, secoue ou vous jette quelque chose? Vous gifle? Vous torde le bras ou vous tire les cheveux? Vous frappe à coups de poings ou avec quelque chose qui pouvait vous blesser? Vous donne des coups de pieds, vous traîne par terre ou vous batte? Essaye de vous étrangler ou de vous brûler avec l'intention de le faire? Vous menace ou vous attaque avec un couteau, un fusil ou une autre arme? Vous force physiquement à avoir des rapports sexuels avec lui quand vous ne vouliez pas? Vous force physiquement à pratiquer d'autres actes sexuels que vous ne vouliez pas? Vous force en vous menaçant ou d'une autre manière à pratiquer des actes sexuels que vous ne vouliez pas?

Conclusion

Les données de cette 7^{ème} série des enquêtes Afrobaromètre ont permis de faire un état des lieux actuel sur quelques questions liées au genre. Dans son ensemble, trois grandes catégories de résultats peuvent être mis en relief au Togo, à savoir: les secteurs où les aspirations sont quasiment réalisées, ceux où les aspirations sont grandes mais les résultats tardent à se mettre en place, et enfin les secteurs où les aspirations n'avancent pas l'agenda du genre au Togo.

Le premier secteur concerne essentiellement l'égal accès à l'école, le domaine de l'emploi, et la gestion des revenus. Sur l'accès des filles à l'école, les données vont dans le même sens que les aspirations des Togolais d'un accès universel et non-différentié selon le sexe. Si des différences persistent au niveau de l'accès à l'emploi, ces dernières ne contredisent pas les aspirations de la grande majorité des Togolais d'un accès équitable des femmes au marché du travail. Des efforts sont néanmoins à faire pour assurer un plus grand accès aux postes qualifiés et une plus grande présence des femmes dans le secteur formel. Bien que les Togolaises aient une assez grande liberté dans la gestion des revenus que leur procurent leurs activités, il faut aussi s'assurer que les femmes ne pâtissent pas particulièrement plus que les hommes des conjonctures difficiles du secteur de l'emploi.

Le second secteur regroupe l'accès en politique et foncier des femmes. En effet, la plupart des Togolais sont des défenseurs de l'accès des femmes à des postes électifs et aussi de leur accès à la terre. Mais la réalité s'avère assez loin du compte, bien qu'il y ait eu des avancées dans les textes. Les postes politiques sont encore très majoritairement occupés par des hommes, et très peu de femmes sont propriétaires de terre seules ou même avec quelqu'un d'autre.



Le troisième secteur est relatif aux questions où les aspirations des Togolais semblent évoluer plus lentement. L'une concerne le rôle de la femme dans la gestion et l'éducation des enfants: La préférence des Togolais, et surtout des Togolaises, pour sa prise en charge par la femme semble liée au rôle traditionnel de ses dernières en la matière.

Plus préoccupant est la tolérance persistante des violences basées sur le genre – surtout chez les hommes, mais aussi chez les femmes elles-mêmes – avec pour conséquence, la réalité qu'un nombre important de femmes continuent à subir aussi bien des violences physiques que sexuelles.

Le Togo devrait poursuivre ses efforts pour renforcer les acquis en matière de l'équité d'accès des filles à l'école et des femmes dans le monde du travail. Les autorités politiques ainsi que la société civile, les médias, et même les leaders religieux doivent intensifier les efforts à garantir aux femmes un meilleur accès aux postes politiques et électifs, un meilleur accès au foncier, et un avenir sans violences basées sur le genre.

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez
visiter notre outil d'analyse en ligne au
www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- 27avril.com. (2014). Togo: L'excision, cette pratique « d'un autre âge » bousille la vie des femmes. Il faut l'enrayer, complètement! <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/togo-l-excision-cette-pratique-dun-autre-age-bousille-la-vie-des-femmes-il-faut-y-renoncer>.
- Assemblée Nationale. (2013). Loi No. 2013-004 portant modification de la loi No. 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral. <https://www.ceni-tg.org/wp-content/uploads/2013/06/Loi-2013-004-modifiant-le-Code-Electoral.pdf>.
- Dagban-Zonvide, A. D. (2013). Discours devant la 57ème session de la commission de condition de la femme. <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw57/generaldiscussion/memberstates/togo.pdf>.
- Enquête Démographique et de Santé. (2015). Togo EDS 2013-2014 rapports finaux. <https://dhsprogram.com/what-we-do/survey/survey-display-328.cfm>.
- Isbell, T., & Akinocho, H. (2018). Les Togolais tolérants envers (la majorité) des minorités et en faveur de l'égalité des sexes. http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dépêches/ab_r7_dispatchno238_tolerance_et_egalite_des_genres_au_togo_1.pdf.
- IZF.net. (2018a). Le gouvernement actuel du Togo. <http://www.izf.net/content/gouvernement-actuel-togo>.
- IZF.net. (2018b). Les gouvernements du Togo. <http://www.izf.net/pages/les-gouvernements-togo>.
- Journal Officiel de la République Togolaise. (2015). 60e année – No. 30. Loi No. 2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/104616/127692/F-194593081/TGO-104616.pdf>.
- Kakpo, F. E. (2018). Le Togo se dote d'un nouveau code foncier. Agence Ecofin. 6 juin. <https://www.agenceecofin.com/gouvernance-economique/0606-57513-le-togo-se-dote-dun-nouveau-code-foncier>.
- Korolakina, D. (2016). Droit foncier au Togo: Quand le coutumier retarde le moderne. Togo Matin. 21 novembre. Disponible ici.
- Kuvo, P. C. (2017). Togo: La parité promise, encore et toujours bien loin. <https://thisisafrica.me/fr/2017/08/31/togo-parite-en-politique-femmes/>.
- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées. (2008). Etude sur les mutilations génitales féminines au Togo. https://www.unicef.org/wcaro/wcaro_togo_fgm_rapport.pdf.
- Ouellet-Morin, I., Fisher, H. L., York-Smith, M., Fincham-Campbell, S., Moffitt, T. E., Arseneault, L. (2015). Intimate partner violence and new-onset depression: A longitudinal study of women's childhood and adult histories of abuse. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4418177/>.
- Ouro-Aissah, A. (2010). Communication du Togo: 54ème session de la commission de la condition de la femme. http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/general_discussion/TOGO.pdf.
- Présidence de la République Togolaise. (2017). Le chef de l'état reçoit les vœux des institutions de la République. <http://presidence.gouv.tg/node/563>.
- Réaux, A. (2018). Au Togo, la difficile reconversion des anciennes exciseuses. https://www.rtbef.be/info/monde/detail_au-togo-la-difficile-reconversion-des-anciennes-exciseuses?id=9995020.
- Republicoftogo.com. (2018). Gouvernement. <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-pages-CMS/L-etat/Gouvernement>.
- RFI. (2013). Togo: La liste définitive des candidats aux législatives est connue. <http://www.rfi.fr/afrique/20130627-togo-liste-definitive-candidats-legislatives-est-connue>.

Tadégnon, N. K. (2007). Les femmes peu nombreuses sur les listes de candidature.
http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=3834.

Togo Officiel. (2018). Le parlement togolais adopte le nouveau code foncier à l'unanimité.
<https://www.republiquetogolaise.com/gouvernance-economique/0606-1903-le-parlement-togolais-adopte-le-nouveau-code-foncier-a-lunanimite>.

Xinhua. (2012). Le Togo a une nouvelle version du document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre. http://french.china.org.cn/autreshorizons/2012-09/19/content_26562718.htm.

AFRO



BAROMÈTRE

DONNER UNE VOIX AU PEUPLE



Hervé Akinocho est directeur du Center for Research and Opinion Polls (CROP), le partenaire national d'Afrobaromètre au Togo. Email: herve.akinocho@crop-africa.org.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à l'Université de Nairobi au Kenya. L'Université Etatique de Michigan et l'Université de Cape Town fournissent de l'assistance technique au projet.

Le Round 7 d'Afrobaromètre a bénéficié du soutien financier de l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, du Département d'Etat des États-Unis, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain de la Paix (USIP), du National Endowment for Democracy, et de Transparency International.

Les donations aident Afrobaromètre à donner la parole aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel. Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Page de couverture: « *Architecte Urbaniste à Lomé* », par gabedem [CC BY-SA 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>)], Wikimedia Commons

Contact: herve.akinocho@gmail.com